

AQVITANIA

TOME 15

1997-1998

Revue inter-régionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

Sommaire

- A. BOLLE, P. FOUÉRÉ, J. GOMEZ DE SOTO,
Age du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac à Ribérac (Dordogne). 7
- A. MULLER,
Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles
1968-1987. 27
- ANNEXE*
P. MARINVAL, L. BOUBY,
Données sur l'économie végétale du Cluzel au premier Age du Fer (Toulouse, Haute-Garonne). 67
- B. MAURIN, B. DUBOS, R. LALANNE,
L'enceinte protohistorique de l'Estey du large. Site archéologique sublacustre du lac de Sanguinet. 73
- A. TOLEDO I MUR,
La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I^{er} siècle a.C. 109
- ANNEXE*
J.-P. GUILLAUMET,
Le monument à quatre faces humaines de la Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). 141
- A. RUIZ GUTIÉRREZ,
Flaviobriga, puerto comercial entre Hispania y la Galia. Estudio del comercio de terra sigillata a través
de un lote de Castro Urdiales (Cantabria). 147
- P. AUPERT, J. DASSIÉ,
L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan. 167
- P. SILLIÈRES,
Deux grandes rues de Saint-Bertrand-de-Comminges et l'évolution monumentale du centre de la
ville antique. 187

A. BOUET,	
Les thermes de la <i>villa</i> de Montmaurin (Haute-Garonne) et la pratique balnéaire et sportive dans l'Antiquité tardive.	213
F. PONS,	
Une nécropole de l'Antiquité tardive : Saint-Laurens, Castres (Tarn).	245
<i>ANNEXE</i>	
V. GENEVIÈVE,	
Les monnaies de la nécropole de Saint-Laurens.	265
B. BOULESTIN, L. BOURGEOIS, A. DEBORD, J. GOMEZ DE SOTO,	
Le Champ de l'Eglise à Agris (Charente) : habitat carolingien et fosse à incinération.	271
A. CHAMPAGNE,	
Une reconstruction au XV ^e siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles.	287

Notes

A. BEYNEIX,	
Précisions sur la sépulture à incinération d'Ambrus (Lot-et-Garonne).	309
R. BOYER, C. PIOT,	
Bronze figuré en Agenais : une tête au <i>cirrus</i> inédite découverte dans la Garonne (commune du Passage, Lot-et-Garonne).	319
J. LAPART,	
Têtes gallo-romaines en marbre récemment découvertes dans le Gers.	327

Chronique

B. CURSENTE,	
Chronique de l'Archéologie médiévale en Aquitaine (début 1993-début 1998).	345

La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne).

Un entrepôt du I^{er} siècle a.C.

RÉSUMÉ

Le site de La Croix du Buis daté du I^{er} s. av. J.-C. et de l'époque augustéenne est délimité par un fossé enserrant une surface de 1,5 hectare. Les vestiges se divisent en 2 catégories : construction sur poteaux porteurs de tradition indigène et bâtiments aux murs d'adobe sur solin de pierre de tradition méditerranéenne. La forte proportion d'amphores permet d'interpréter le site comme un lieu de stockage. Les échanges commerciaux entre Romains et Gaulois sont ainsi mieux perçus.

RESUMEN

El yacimiento de La Croix de Buis cuya cronología se sitúa entre el siglo I a.C. y la época augustea, está delimitado por un foso, que englobaría una superficie aproximada de 1,5 ha. Sus vestigios pueden dividirse en 2 categorías : construcciones apoyadas sobre postes de tradición indígena y edificios de muros de adobe erigidos sobre zócalos de piedra de tradición mediterránea. La fuerte densidad de ámforas sugiere que el yacimiento era un lugar de almacenaje que permite ampliar nuestros conocimientos sobre las relaciones comerciales entre los romanos y los pueblos galos.

INTRODUCTION

La fouille préventive du site de La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne) a eu lieu préalablement aux travaux de construction de l'autoroute A-20 et a été financée par la Direction Départementale de l'Équipement de la Haute-Vienne¹ (fig. 1).

L'existence de "vestiges de construction" à cet endroit avait été signalée depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle (Delage 1934, 243).

Les vestiges mis au jour correspondent, notamment, à une occupation de la fin de l'Age du Fer, qui continue jusqu'aux premières décennies de notre ère. Or, un fragment décoré d'un motif réticulé incisé et rempli de pâte blanche — type Artenac — et une douzaine de fragments de céramique non tournée — décorés de cordons digités — démontrent que le site avait été fréquenté antérieurement. Ces fragments décorés à de motifs typiques de la fin du Néolithique-Chalcolithique et de l'Age du Bronze, ne sont pas associés à des structures. Leur nombre restreint semble indiquer des occupations de courte durée.

L'installation de la fin de l'Age du Fer se caractérise par la présence d'une double enceinte formée par un fossé et une palissade. La surface fouillée, soit 6 500 m², équivaut à un peu moins de la moitié de la surface totale du site. Elle correspond à la moitié ouest de l'enceinte.

1. L'ORGANISATION DU SITE

1.1. Les structures de délimitation de l'enceinte

La surface délimitée par le fossé est de 15 000 m² et présente la forme d'un parallélépipède aux angles arrondis (fig. 2).

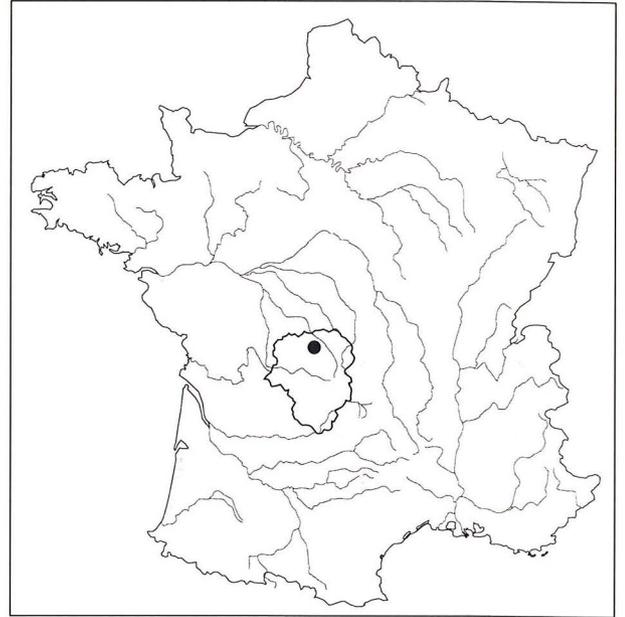


Fig.1 : Carte avec la localisation du département de la Haute-Vienne et de La Croix du Buis.

Le périmètre de l'ensemble fossoyé est estimé à 500 m. En moyenne, la largeur et la profondeur du fossé sont de 4 m et 1,85 m. Le profil du fossé a la forme d'un V à fond arrondi. Le dépôt d'argile grise qui s'est formé pendant la durée de fonctionnement du fossé atteint en moyenne 40 cm d'épaisseur. Les couches de comblement, horizontales, ne révèlent pas l'existence d'un talus longeant le fossé.

Le fossé a été fouillé manuellement sur une longueur de 5 m, côté ouest, à un endroit ayant servi de dépotoir (structure 5). Ce tronçon présentait une importante concentration de mobilier qui n'a pas été observée ailleurs. Effectivement, les coupes du fossé témoignent que, de l'intérieur de l'enceinte, on avait jeté dans le fossé des amphores entières, probablement décollétées, qui se sont écrasées *in situ*. Dans la couche très carbonneuse contenant les amphores, nous avons exhumé également de nombreux tessons céramiques. Ceux-ci témoignent que le fossé d'enceinte était en fonctionnement jusqu'aux premières décennies de notre ère.

1. La campagne de fouilles s'est déroulée du 16 avril au 30 septembre 1992. L'équipe AFAN était formée par : Christine Best, Fabrice Chevreuse, Jean-François Durieux, Gilles Rabichon, Assumpció Toledo i Mur et Michel Vigneron. Une vingtaine de personnes ont participé au chantier comme bénévoles ; nous tenons à remercier spécialement Daniel Seguin qui nous a accompagnés tout au long du chantier.

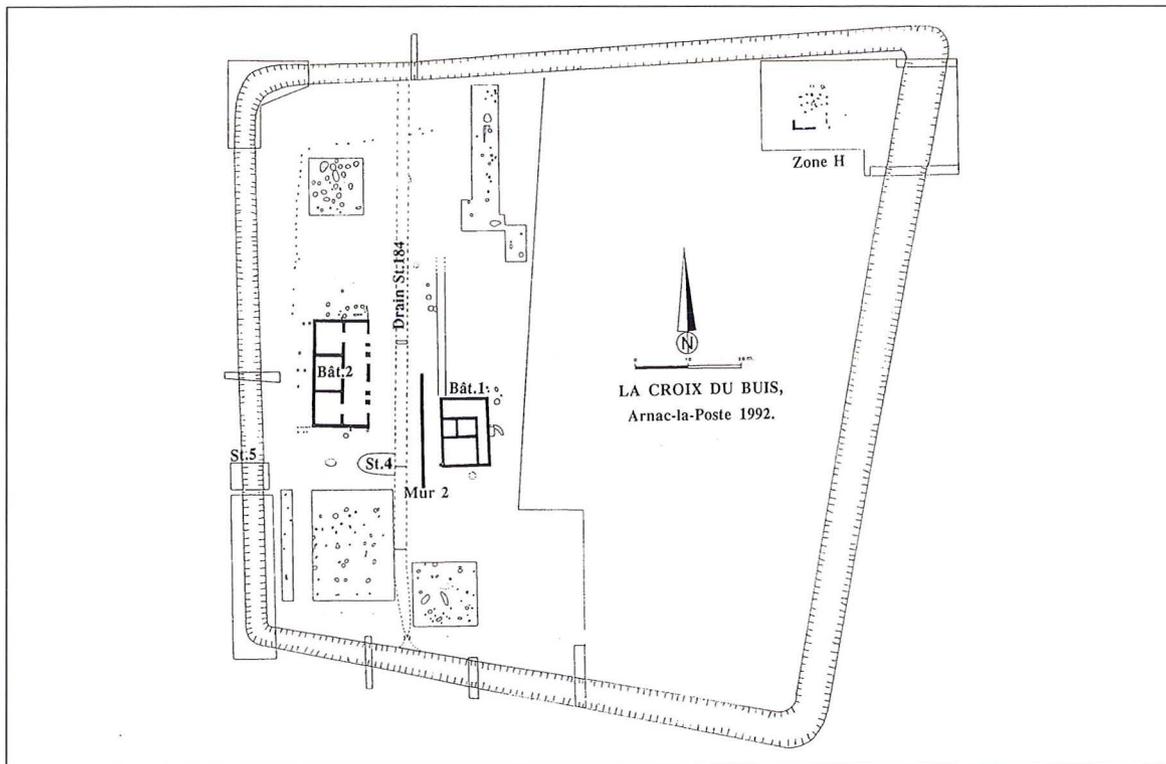


Fig. 2 : Plan général du site. Relevé : équipe de fouille. Mise au net : F. Chevreuse.

Une palissade longe le fossé. L'écart entre la palissade et le fossé diffère selon les zones : de 15 à 16 m de retrait dans la moitié nord et de 4 à 9 m dans la moitié sud.

Les poteaux composant l'armature de la palissade sont espacés de façon régulière, entre 0,80 m et 1 m ; par endroits, et notamment aux angles, ils sont reliés par une tranchée sablière de 0,15 m de profondeur. En moyenne, leur diamètre se situe autour de 0,38 m et leur profondeur autour de 0,58 m. Le calage des pieux était assuré par des tessons d'amphores présents dans toute l'épaisseur du comblement des trous de poteaux.

1.2. L'architecture

Sur le site, ont été répertoriés deux types de construction. Le premier est fondé sur la technique de tradition locale comportant une charpente en bois dont les poteaux porteurs s'insèrent dans des trous creusés au sol. Le second

adopte une technique d'influence méditerranéenne caractérisée par des murs érigés avec des briques crues (adobe) fondés sur des solins de pierre et des toitures de tuiles (*tegulae* et *imbrices*).

Le premier type est employé pour les constructions de la phase la plus ancienne. Pendant la phase d'essor du site, deux bâtiments sont construits avec la technique étrangère et ont remplacé des constructions traditionnelles. Durant cette phase, la technique traditionnelle continue à être utilisée pour la construction de bâtiments annexes.

1.2.1. Le type de construction traditionnelle

Un total de 84 structures en creux, qui auraient contenu des poteaux faisant partie des charpentes des constructions en bois, ont été mises au jour sur deux bandes d'environ 20 m de large au nord et au sud du pourtour de l'enceinte (fig. 2). La plupart des trous de poteaux se situent à l'intérieur de la double enceinte, mais d'autres apparaissent entre la palissade et le fossé. Sur le

site, la distribution des trous de poteaux à diamètre légèrement supérieur à celui du poteau nous apparaît, souvent, désordonnée. En revanche, les trous de poteaux dont le diamètre est le double de celui du poteau se concentrent aux angles nord et sud de la double enceinte.

Deux modules formés par des trous de poteaux du premier type ont été reconnus. Le premier, à l'intérieur de l'angle nord-est de la double enceinte, comporte 9 trous de poteaux qui délimitent une surface de 3 m sur 1,5 m. Le deuxième se situe dans le quadrant sud-ouest, comportant 11 trous de poteaux qui délimitent une surface de 43,5 m², compartimentée en deux nefs.

Deux modules formés par des trous de poteaux du deuxième type ont été identifiés. L'un, au quadrant nord-ouest de l'enceinte, où 4 trous de poteaux, dont la fosse atteint 2 m de diamètre, délimitent un rectangle de 25,5 m². Le deuxième, au quadrant sud-ouest, où six trous de poteaux, dont la fosse atteint 1,20 m de diamètre, circonscrivent un rectangle de 26,7 m² de surface.

1.2.2. Le type de construction d'influence méditerranéenne

La technique de construction qui utilise l'adobe pour les élévations des murs disposés sur des solins de pierre, a été employée pour édifier deux bâtiments et un mur de séparation.

La destruction du bâtiment 2 par un incendie a facilité l'identification de ce type de construction. Une partie des adobes a conservé sa forme grâce à l'incendie qui a aussi permis la récupération des poutres de la charpente, la porte fermant une des pièces du bâtiment et des éléments de la toiture.

La pierre utilisée pour construire les fondations et les solins en pierre sèche des murs, provient du substrat granitique local : granite à deux micas et leucogranites (Bernard-Allée, André, Pallier 1994, 10-11 et 16).

Les analyses effectuées sur 10 échantillons de charbon de bois prélevés dans les poutres de la charpente du bâtiment incendié et dans les

planches de la porte carbonisée témoignent d'un choix différent entre le bois destiné à la construction du chêne et celui utilisé en menuiserie du hêtre².

Les adobes ont été moulées dans le matériau qui constitue le substrat local : une terre argilo-sableuse de couleur jaune, avec des faciès ponctuels gris-bleu, naturellement riche en petites particules minérales (grains de quartz et de mica doré). Une meilleure cohésion a été obtenue en incorporant quelques cailloux dont le diamètre peut atteindre 3 cm et, surtout, une grande quantité de paille coupée. De diamètres et de longueurs variées (diamètre = 4 cm ; Long. max. = 7 cm), ces végétaux jouaient le rôle de liant ou de squelette interne. Aucun module complet n'a pu être repéré, mais des largeurs de 19 et 24 cm ont été notées pour une épaisseur moyenne de 6 à 8,5 cm. Les briques étaient assemblées au moyen d'une terre différente, assez pulvérulente, formant des joints de lit de 8 mm d'épaisseur³.

L'effondrement du toit incendié du bâtiment 2 a permis de récupérer des tuiles, *tegulae* et *imbrices*, ainsi que des éléments d'ornementation (tuiles faitières et éléments figuratifs en argile cuite).

De nombreux tessons d'amphores ont été réutilisés pour la préparation des sols, tant à l'intérieur des bâtiments (notamment dans la galerie des bâtiments 1 et 2) qu'à l'extérieur (accès à la zone de stockage au nord du bâtiment 2).

Les restes des fondations d'un troisième bâtiment ont été exhumés à l'angle nord-est de l'enceinte sans qu'on puisse connaître avec exactitude quel type de construction avait été employée.

Le Bâtiment 1

Le bâtiment 1 occupe une surface d'environ 120 m². Cette construction ayant subi une forte érosion, on ne retrouve que ses fondations et, par endroits, une assise du mur. Cependant, des

2. Les analyses des échantillons de charbon de bois ont été effectuées par M. Jean-Jacques Fredon de la Faculté des Sciences de Limoges, que nous remercions.

3. Nous tenons à remercier Mme Claire-Anne de Chazelles à qui nous devons l'analyse et la description des adobes.

variations dans sa compartimentation interne sont perceptibles.

En plan, il présente deux pièces rectangulaires orientées est-ouest et disposées côte à côte. Une galerie en forme de "L" longe ces deux pièces sur les côtés est et nord. Les deux ailes de la galerie ont une largeur différente : 3,2 m du côté nord et 1,5 m du côté est. Un aménagement d'amphores disposé en biais à l'intérieur de l'angle nord-est de la galerie témoigne d'une certaine séparation entre les parties nord et est de cet espace. Dans un second temps, la construction d'un mur orienté nord-sud a divisé en deux la pièce médiane du bâtiment.

Aucune trace des seuils n'est conservée, cependant la disposition de l'espace indique que les entrées des pièces intérieures s'ouvraient vers la galerie. Un possible accès de l'extérieur pouvait se situer au milieu du mur de la façade est, où un appareillage de pierres et galetage évoque un pavement de seuil.

Ce qui restait de l'élévation des solins était insuffisant pour observer leur type d'appareillage. La largeur moyenne des fondations des murs de ce bâtiment est de 0,55 m. Elles se présentent sous la forme d'un amalgame de pierres de dimensions variables (10-30 cm) disposées irrégulièrement.

Le plan de ce bâtiment correspond à la définition de "maison à galerie extérieure à retour latéral". La galerie existe sur la façade principale et se prolonge en tournant à angle droit sur un de ses côtés (Agache 1978, 286).

Le Bâtiment 2

Le bâtiment 2 occupe une surface de 218,36 m². En plan, nous avons une galerie rectangulaire de 71,4 m² de surface, orientée nord-sud, qui se développe sur toute la longueur du bâtiment et trois pièces de dimensions similaires (environ 30 m²) s'ouvrant sur cette galerie.

La largeur moyenne des seuils des ouvertures de la galerie sur les trois pièces est de 1,96 m. Ils présentent le même type d'aménagement. Des

planches en bois furent disposées longitudinalement et posées directement sur les pierres qui délimitent les bords est et ouest. Entre les planches, apparaissait un remplissage d'argile. A l'intérieur des seuils, à 40 cm de chaque extrémité, se situent deux cavités rectangulaires correspondant à l'emplacement du chambranle de la porte. Les cavités, profondes de 6 cm, mesuraient 30 cm sur 10 cm.

La porte qui fermait la pièce B de ce bâtiment a été retrouvée carbonisée, tombée à l'intérieur de la pièce. Elle était assemblée, de bas en haut, d'une traverse basse mesurant 0,90 x 0,25 cm, suivie par 4 planches verticales mesurant environ 1,10 x 0,20 m. Le reste de la porte n'était pas intégralement conservé, à exception de deux morceaux de planches qui semblent avoir servi de traverses médiane et haute. La hauteur des éléments de la porte conservés est de 1,60 m. Nous estimons la hauteur totale de la porte à environ 2,5 m en tenant compte de la disposition du fragment de la traverse haute. La largeur de la porte coïncide parfaitement avec l'espace délimité par les deux cavités du seuil de la pièce. Le vantail unique de la porte comprenait une serrure située à une hauteur de 1,20 m et à droite. Elle s'ouvrait donc de l'extérieur, à gauche en poussant.

Le plan de ce bâtiment correspond à la définition de la "maison à galerie extérieure". Le plan de ce type de maison est un rectangle régulier dont la longueur est environ trois fois plus importante que la largeur. Il comporte une galerie disposée parallèlement et tout le long de cette façade et atteint couramment 30 à 36 m de long. Souvent la partie interne de l'habitation est subdivisée en trois parties par deux murs parallèles aux petits côtés (Agache 1978, 301 et ph. 239).

Caractéristiques de la façade orientale du bâtiment 2

La façade est du bâtiment 2 avait fait l'objet d'une réfection à cause des problèmes techniques en rapport avec la toiture de la galerie, les points d'appui prévus initialement n'étant pas suffisants pour en assurer la stabilité.

En tenant compte du fait qu'une tuile plate pèse environ 4,5 kg, il faut compter une charge de 80-90 kg par mètre carré (Coulon 1980, 116). La galerie s'étendant sur une surface de 72 m², le poids de sa couverture peut être estimée à 5760 kg (17 600 kg pour couvrir l'ensemble des 220 m² du bâtiment).

Le plan d'origine du bâtiment comportait 9 points d'appui pour la charpente soutenant la couverture de la galerie, 11 si on leur associe les contreforts des murs 164 et 165. Le réaménagement de la façade orientale porte l'augmentation des points d'appui au nombre de 16 (fig. 3).

Pendant le premier état du bâtiment 2, les éléments faisant partie de la façade en question sont deux contreforts, s'appuyant contre les extrémités des murs qui forment les angles nord-est et sud-est, et trois piliers. Deux piliers, mesurant 1,3 m, se trouvent vis-à-vis des murs de refend qui séparent les trois pièces internes ; le troisième (1,55 m) se situe au milieu de la façade. Avec cet agencement, la façade comprend quatre ouvertures mesurant entre 2 et 2,60 m.

Pendant le deuxième état du bâtiment, la façade orientale comporte 4 piliers (empattements entre 0,80 et 1,00 m) et un mur long de 3,40 m. Leur distribution établit une correspondance avec chacun des piédroits des ouvertures des pièces vers la galerie ainsi qu'avec les axes des murs de refend.

Durant le deuxième état, la galerie possède quatre ouvertures vers l'extérieur. Ces ouvertures mesurent respectivement 1,50 m, 1,60 m, 1,20 m et 1,60 m. En revanche, l'espace entre les piliers 171 et 172 et l'espace entre les piliers 174 et 175 ont pu être obturés.

La taille des ouvertures aménagées le long de la façade orientale pendant le premier état permet le passage d'hommes, mais aussi celui de brouettes ou de chariots ; pendant le deuxième état, elle assure le passage d'hommes chargés. En revanche, les accès aux pièces, avec une largeur d'un mètre d'après la position des feuillures du chambranle, représentent une ouverture plus

étroite ne permettant que le passage d'un homme chargé.

L'existence des portes des pièces du bâtiment 2 a été vérifiée, mais il n'y a pas de trace de seuils aménagés pour leur installation dans les ouvertures de la façade est : la galerie devient donc un espace abrité et de libre accès.

Le réaménagement de la façade implique la réfection du sol de la galerie et le remplacement du foyer qui fonctionnait en liaison avec le sol d'origine. En effet, le sol en terre correspondant au deuxième état comporte un radier de tessons d'amphores et le foyer aménagé avec des adobes (structure 153) est remplacé par un foyer lenticulaire (structure 108). L'installation du foyer lenticulaire est décalée de 1,5 m par rapport au foyer antérieur. Le nouvel emplacement apparaît lié à la modification des ouvertures, l'emplacement du foyer près d'une ouverture facilitant l'évacuation de la fumée.

Le Bâtiment 3

Il ne subsiste que l'angle sud-ouest de ce bâtiment, conservé sur une seule assise du solin, sans fondation. Le mur sud nous est parvenu sur une longueur de 4,30 m et le mur ouest sur une longueur de 1,45 m. La construction se situe à l'angle nord-est de l'enceinte, délimitée par le fossé et la palissade. Il s'agirait d'une construction légère, dépourvue de fondations.

Le mur 2

Ce mur, construit avec la même technique que les bâtiments 1 et 2, orienté nord-sud, a été reconnu sur une longueur de 21 m ; son extrémité est marquée par un gros bloc. Peut-être s'agit-il d'une limite de propriété ?

1.3. Les aménagements domestiques

1.3.1. Les structures de combustion

Parmi les huit structures de combustion mises au jour, on peut distinguer des structures simples (chape d'argile à même le sol) ou des structures construites et comportant plusieurs éléments (sole, radier et/ou cuvette). On peut également

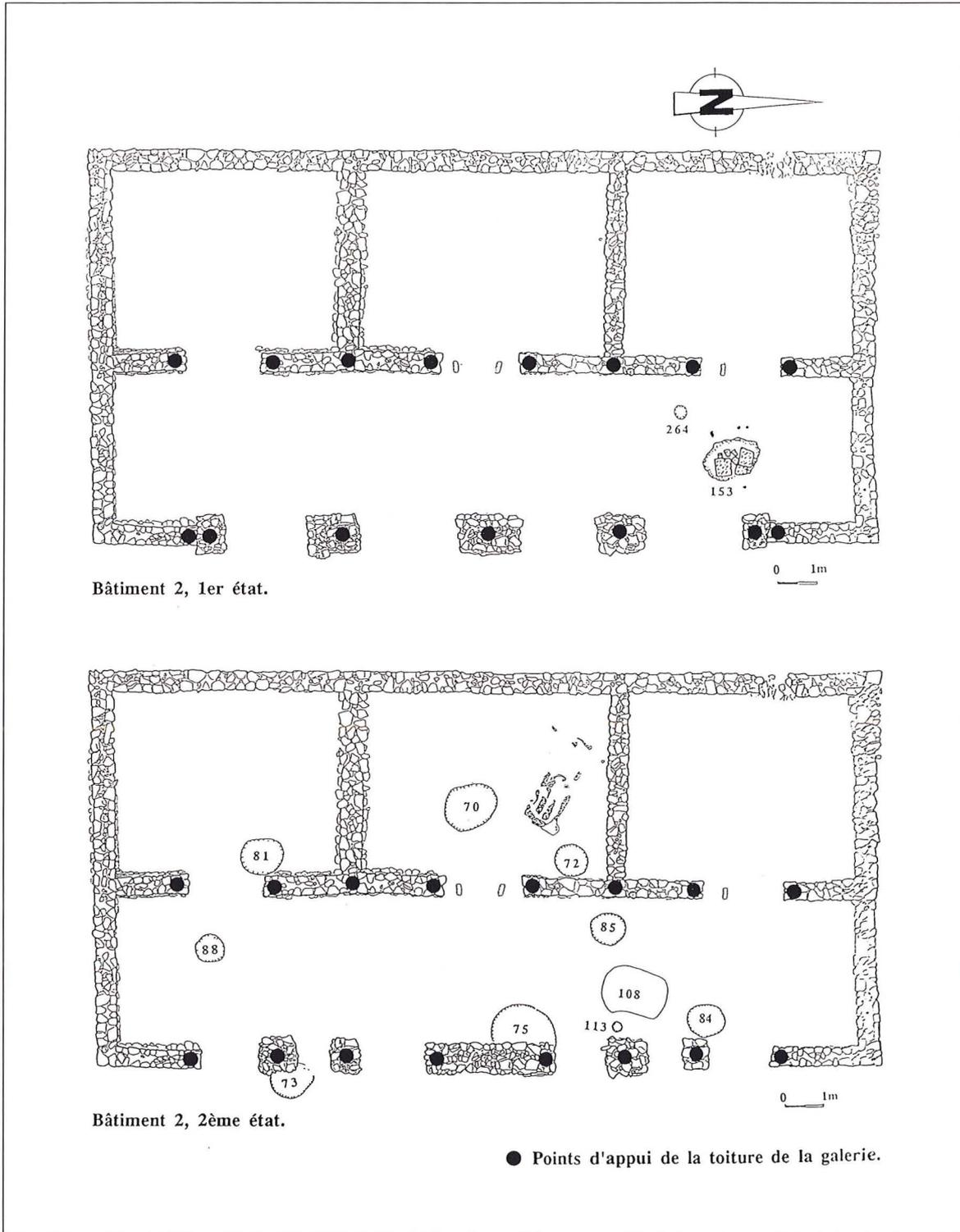


Fig. 3 : Plan du bâtiment 2 : premier et deuxième état. Relevé : Ch. Best. Mise au net : F. Chevreuse.

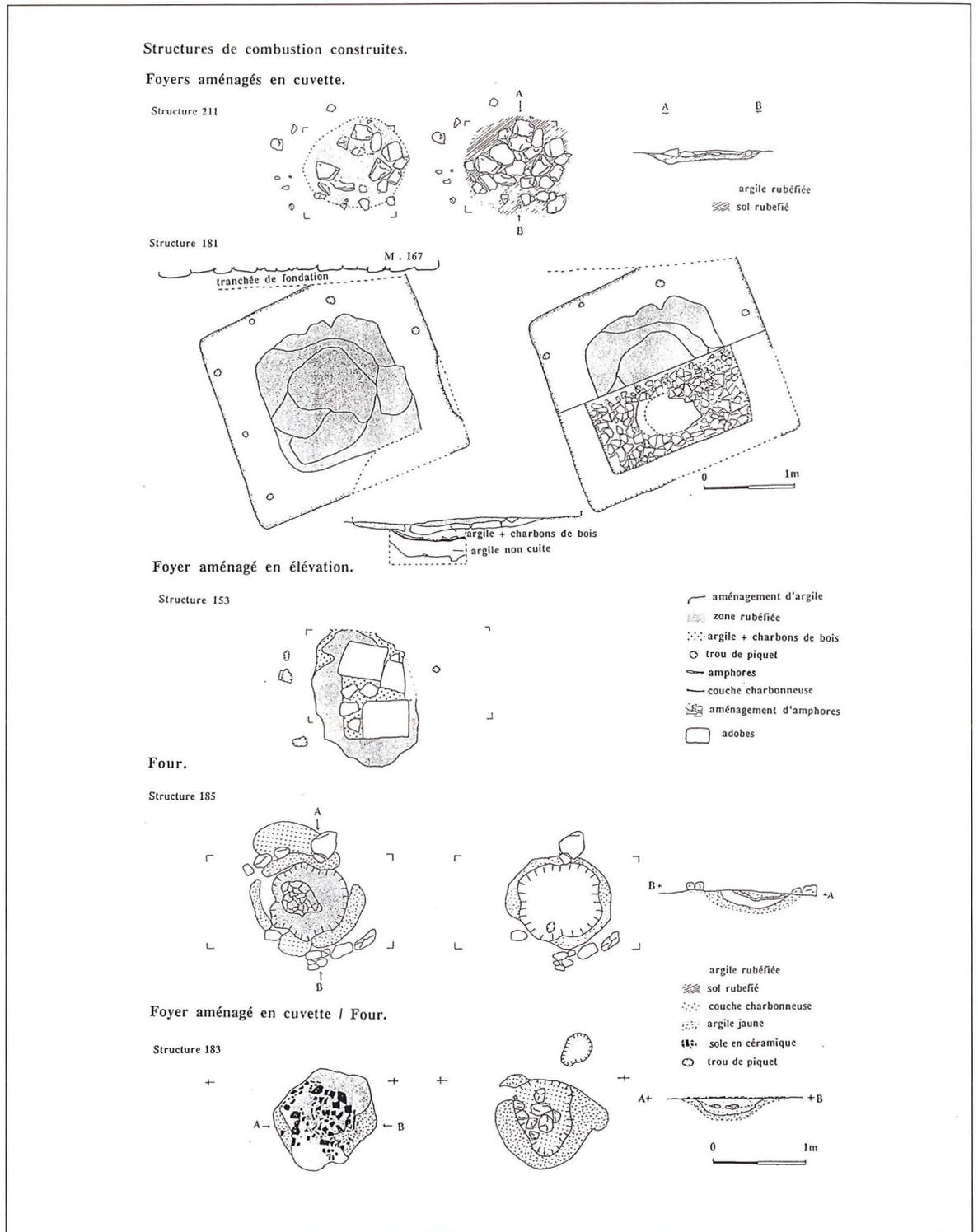


Fig. 4 : Structures de combustion. Relevé : Équipe de fouille. Mise au net : F. Chevreuse.

établir la distinction entre structures à combustion ouverte (foyers) et structures à combustion fermée (fours) (fig. 4).

Les trois foyers circulaires, construits et aménagés en cuvette, et le foyer rectangulaire appartiennent à la phase la plus ancienne d'occupation du site. Le foyer construit en élévation et le foyer en lentille repérés à l'intérieur de la galerie du bâtiment 2 appartiennent respectivement au premier et deuxième état du bâtiment. Le four situé à l'angle nord-est de l'enceinte, aurait fonctionné pendant la phase I. Le four localisé à 1 m au sud du bâtiment 1, aurait fonctionné pendant la phase II du site. La fouille n'a pas livré d'éléments qui puissent nous renseigner sur la fonction des deux fours.

1.3.1.1. Les structures simples de combustion

Le seul exemple de ce type de foyer comporte une lentille, à même le sol, mesurant 1,85 m sur 1,45 m ; épaisse de 12 cm au centre et s'amenuisant à la périphérie. Il est situé dans la galerie du bâtiment 2.

1.3.1.2. Les structures construites de combustion

Foyers circulaires ou ovales, aménagement en cuvette

Trois foyers circulaires/ovales, dont l'aménagement comporte une chape d'argile formant une sole et un radier de pierres disposées dans une cuvette profonde de 8 à 10 cm, ont été recensés. Les trois foyers appartiennent à la phase la plus ancienne. Ils ne peuvent être associés à d'autres vestiges. Ils mesurent entre 1 m et 0,50 m.

L'installation d'un quatrième foyer de ce type se superpose aux restes d'un four domestique. Ce foyer, dont la sole a disparu, n'a conservé que le radier en tessons de céramiques (diamètre d'environ 0,80 m). La cuvette du four domestique antérieur a été réutilisée pour l'installation de ce foyer.

Foyer rectangulaire, aménagement en cuvette.

Un seul foyer rectangulaire, aménagé en cuvette, a été mis au jour (structure 181). Il mesure 3,04 m x 2,66 m. La sole est constituée

d'une plaque d'argile jaune de 10 cm d'épaisseur au centre et 5 cm sur les côtés. L'aire de combustion, rouge brunâtre, de 1,56 x 1,52 m, se situe au centre de la sole. Sur le pourtour de la sole apparaissent six trous de piquets d'un diamètre compris entre 6 et 10 cm. Les trois trous de piquet situés sur le côté sud, seul côté intégralement conservé, sont espacés de 0,70 m ; deux autres se situent l'un du côté ouest et l'autre du côté nord. Aucun trou n'apparaît sur le côté est. Le creusement de ces trous et leur distribution suggèrent une superstructure autour du foyer, dont nous ignorons les caractéristiques. Nous pouvons imaginer un dispositif latéral, sorte de paravent, laissant libre un côté qui permettait de contrôler l'entrée d'air. L'éventuelle existence d'une voûte ou semi-voûte, renforcée par des piquets en bois, n'aurait pas laissé d'autres empreintes.

Au-dessous de l'aire de combustion apparaît une cuvette carrée de 1,70 m de côté, profonde de 10 cm. Sa surface est tapissée de fragments d'amphores disposés face concave vers le sol. Sous cette couche de tessons, on distingue un niveau charbonneux de faible épaisseur et une autre couche composée d'argile, contenant des nodules de terre cuite et des tessons.

Foyer aménagé en élévation. Un seul foyer façonné en élévation a été observé (structure 153). La sole du foyer mesure 1,06 m par 0,80 m et a été aménagée avec deux briques entières et cinq fragments. Les interstices entre les briques sont comblés d'argile mêlée de charbons de bois. Une mince couche d'argile rubéfiée se trouve au-dessous des briques et dépasse l'âtre de 30 cm.

Trois trous de piquets se situent à 0,40 cm de l'âtre du côté ouest et un du côté est. Le pourtour du foyer n'étant pas fouillé en entier, on peut envisager l'existence de trous de piquets du côté nord, le côté sud en étant dépourvu.

Fours

La structure de combustion 183 a fait l'objet d'une réfection impliquant un changement dans sa morphologie et, probablement, dans sa fonction. Un foyer circulaire construit avec sole et

radier (voir supra) se superpose à un four antérieur.

Plusieurs éléments de ce four étaient encore en place. La sole d'argile, rubéfiée, est conservée sous le radier de tessons de céramique du foyer qui le remplace. La bande d'argile jaune entourant la sole correspond aux empreintes des parois du four. Au-dessous de la sole se trouve une cuvette comblée avec des pierres et de l'argile charbonneuse. L'ouverture du four, de 0,50 m de large, était orientée au nord. Une fosse-cendrier aurait fonctionné avec ce four.

Le foyer-four se situe à l'angle nord-est de l'enceinte, entre la palissade et le fossé.

Un deuxième four a été mis au jour (structure 185). L'aire de combustion est circulaire (0,80 m de diamètre) et concave. Une croûte d'un rouge brunâtre, de 0,10 m d'épaisseur, s'est formée à la surface de la sole d'argile, en raison des fortes températures.

La sole est entourée, sauf du côté sud-ouest, d'une bande de 0,10 m d'argile jaune. La même argile tapisse la cuvette d'aménagement du four, qui a une profondeur de 0,20 m. En surface, le tout est entouré sur ses côtés nord et sud par des pierres disposées en couronne qui ont subi l'action du feu. La bande d'argile jaune entourant l'aire de combustion correspond aux empreintes des parois de la voûte du four. Les pierres, disposées en couronne à l'extérieur de la

structure de combustion, protégeaient le départ de la voûte. On peut envisager que la sole concave était destinée à loger un brasero mobile. L'existence de ce type de dispositif a été identifiée sur des sites méridionaux de l'Age du Fer (Roux 1990, 319-320).

L'installation de ce four s'effectue, en partie, par dessus l'aménagement antérieur qui comportait deux fosses plus ou moins ovales et plusieurs trous de piquets.

1.3.2. Les structures de stockage en creux

Des structures en creux ayant eu une fonction de stockage ont été mises au jour à différents endroits du site. Parmi elles, deux présentent des dimensions inhabituelles. La première est une fosse rectangulaire aux angles arrondis, parois verticales et fond plat irrégulier. Elle mesure 4 m sur 1,94 m pour une profondeur de 0,75 m. La deuxième (structure 4) est une fosse ovale à parois verticales mesurant 6,50 m sur 4 m pour une profondeur de 1,20 m. Elle est recoupée par le creusement du drain. Les caractéristiques et la disposition des couches du comblement permettent de supposer qu'elle était entourée d'un muret en adobe. On peut également présumer qu'elle était munie d'une couverture végétale élaborée avec des branchages entrecroisés, ainsi que d'un plancher en bois. L'ensemble a été détruit par un incendie.

1.4. Les aménagements communs

Ce qui semble être le radier d'une chaussée débute à l'angle nord-ouest du bâtiment 1 et se dirige vers le nord. Cette structure a été reconnue sur une longueur de 25 m. Elle est formée par une couche de pierres et de *tegulae*, disposées à plat, de 2 m de largeur et de 20 à 30 cm d'épaisseur. Son parcours est parallèle à celui du drain, dont elle est distante de 5 m vers l'est. Son aménagement recouvre une fosse et des trous de poteaux de la phase initiale du site.

	Fossé St 5	St. 4	Bât. 1	Bât. 2	St. 38	Drain	Incend	E. site
CNT	90 (27%)	246(50 %)	439 (78%)	65 (48%)	122 (47%)	51 (40 %)	20 (37%)	1714 (58%)
CMT	0	23 (4%)	0	0	2 (0,78%)	0	0	31 (1%)
CT	48 (14%)	66 (13%)	20 (3,5%)	43 (32%)	29 (11%)	11(8,6%)	26 (49%)	361 (12%)
CTFR	91 (27%)	132 (27%)	17 (3%)	12 (8,9%)	98 (38%)	22 (17%)	0	428 (14%)
CTFO	79 (24%)	17 (3 %)	15 (2,6%)	8 (5,9 %)	3 (1,1%)	23 (18%)	1 (1,8%)	196 (6 %)
SAV	0	0	64 (11%)	1 (0,7%)	2 (0,7%)	14 (11%)	5 (9,4%)	142(4,8%)
SIG	10 (3%)	0	4 (0,7%)	0	0	3 (2,3%)	0	20 (0,6%)
ENGR	11 (3%)	3 (0,6%)	2 (0,3%)	5 (3,7%)	0	3 (2,3%)	1(1,8%)	27 (0,9%)
PALM	0	0	0	0	0	0	0	1 (0,03%)
VERN	0	0	0	0	0	0	0	1 (0,03%)
	329	487	561	134	256	127	53	2921

CNT : céramique non tournée ; CMT : cér. tournassée ; CT : cér. tournée ; CTFR : cér. tournée fine réductrice ; CTFO : cér. tournée fine oxydante ; SAV : savonneuse ; SIG : sigillée ; ENGR : engobe rouge ; PALM : palmettes ; VERN : vernis noir.

Un drain (structure 184), large de 2 m et profond de 1 m, à profil en V, traverse le site dans le sens nord-sud. Son comblement témoigne de l'existence d'un muret du côté est, attesté par une couche de pierres, adobes et tuiles qui plonge dès le côté est, vers le milieu du fossé. La couche constituée pendant le fonctionnement du fossé comble le fond du drain sur une épaisseur de 30 cm. Elle contenait du mobilier céramique témoignant de son fonctionnement pendant les premières décennies de notre ère.

2. LE MOBILIER

2.1. Étude du mobilier céramique et amphorique

2.1.1. Le mobilier céramique

Les différents types de céramiques ont été rassemblés en deux grands groupes, celui des "céramiques grossières" et celui des "céramiques fines". Parmi le groupe des "céramiques grossières", on distingue la céramique non tournée (CNT), la céramique tournassée (CMT) — cette définition comprend les vases modelés finis à la tournette — et la céramique tournée à dégraissant apparent (CT). Il compte 2016 fragments qui représentent 72 % du total. Le groupe des céramiques fines compte 815 fragments. Il est formé par la céramique tournée à pâte fine et cuisson réductrice (CTFR), la céramique tournée à pâte fine et cuisson oxydante (CTFO), la céramique savonneuse (SAV), la céramique sigillée (SIG), la céramique à engobe rouge (ENGR), la céramique décorée avec des palmettes (PALM) et la céramique à vernis noir (VERN).

Le tableau ci-contre présente le nombre de tessons de chaque type de céramique pour les ensembles de référence, ainsi que le drain, la couche d'incendie, et les totaux pour l'ensemble céramique comprenant tout le site. A remarquer que dans tous les ensembles, la céramique non tournée est majoritaire, sauf pour le fossé d'enceinte.

2.1.1.1. Les formes céramiques

Très peu de profils archéologiquement complets ont été conservés. Un essai de typologie a été élaboré à partir de ceux qui apportaient des informations, même partielles (fig. 7).

Formes ouvertes

Forme 1 : vase de profil tronconique. Les parois sont rectilignes ou légèrement convexes et les bords sont droits ou sécants vers l'extérieur. Les diamètres des vases atteignent de 12 à 20 cm. Le fond est plat. Cette forme n'apparaît qu'en céramique grossière. Les vases individualisés de cette forme représentent 7 % du total.

Forme 2 : vase de profil tronconique, plus ou moins profond. La plupart des parois sont rectilignes légèrement convexes. Le bord est peu différencié. La lèvre peut être arrondie ou épaissie mais, dans la plupart des cas, elle devient rentrante pour aboutir à un léger épaulement et à un changement de la direction du profil. En règle générale, les diamètres varient de 15 à 25 cm. Cette forme apparaît fabriquée en céramique grossière mais aussi en céramique fine (SAV, CTFR). Les vases individualisés de cette forme représentent 43 % du total.

Forme 3 : vase à profil bitronconique. Cette forme apparaît fabriquée en céramique commune et en céramique fine (CTFR, CTFO). Les diamètres des bords varient de 15 à 20 cm. Parmi les vases appartenant à ce groupe, nous avons établi des variantes à partir des différents profils : une variante A à profil en S et une variante B à profil globulaire ou en S et à col différencié. Les vases individualisés de la variante 3A représentent 9 % et ceux de la variante 3B représentent 3 % du total.

Forme 4 : Cette forme n'existe qu'en céramique savonneuse. Nous avons distingué deux variantes. La variante A est la forme connue comme Santrot 175 : vase à profil bitronconique, lèvre simple ou à double bourrelet, fond légèrement concave avec ombilic ; décor à baguettes horizontales (Santrot 1979, 105 ; Menez 1989, 164, forme 75). La variante B est un vase avec les caractéristiques antérieurement décrites, mais tripode. Un exemplaire de tripode à été exhumé à la grotte de Perrats à Agris (Charente). (Gomez de Soto 1996, fig. 57, n°13).

Forme 5 : Vases à profil tronconique, peu profonds. Les vases inclus dans ce groupe ont tous été fabriqués en céramique fine et copient les formes d'assiettes des productions méditerranéennes, notamment campaniennes. Nous

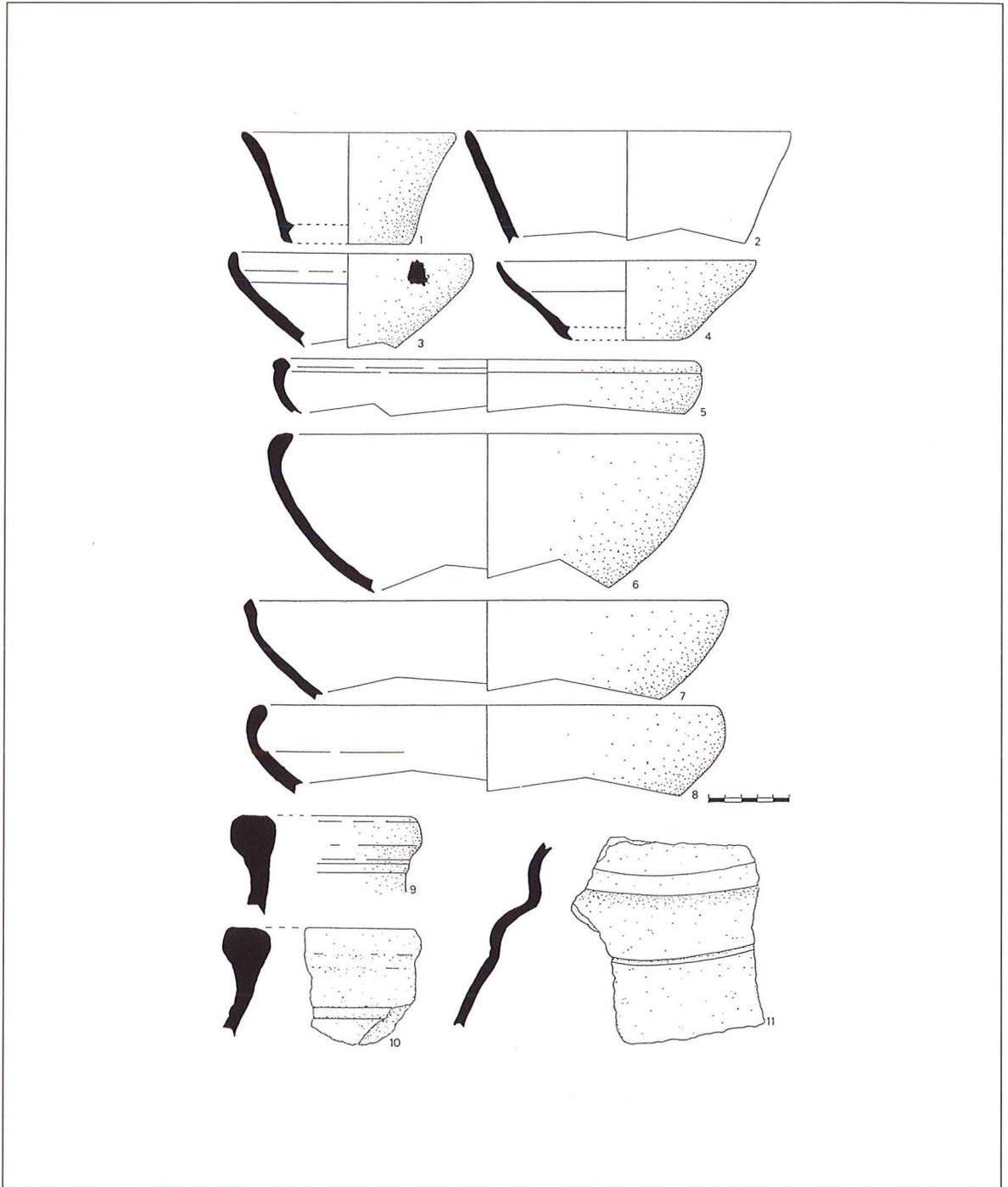


Fig. 5 : 1. Vase en CNT, forme 1 (structure 4) ; 2. Vase en CTFR, forme 1 (structure 38) ; 3. Vase en CT, forme 2 (structure 4) ; 4-5. Vases en CNT, forme 2 (structure 4) ; 6-7. Vases en CNT, forme 2 (structure 38 et structure 4) ; 8. Vase en CT, forme 2 (structure 4) ; 9. Vase en CMT, forme 7 (structure 47) ; 10. Vase en CMT, forme 7 (nettoyage) ; 11. fragment en CT (structure 115).

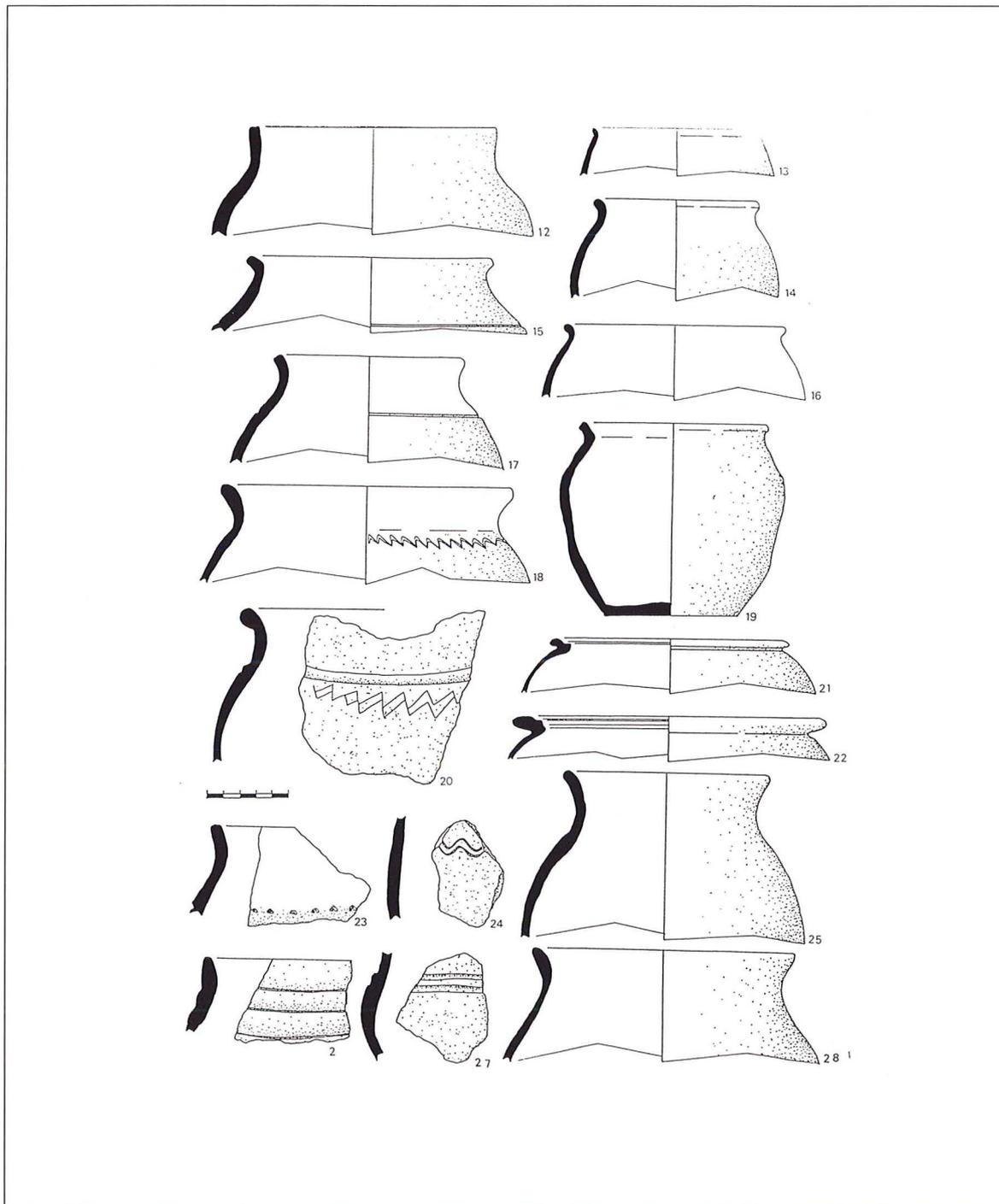


Fig. 5 suite : 12. Vase en CNT, forme 7 (nettoyage) ; 13. Vase en CT, forme 7 (structure 5) ; 14. Vase en CNT, forme 7 (structure 5) ; 15. Vase en CT, forme 7 (structure 90) ; 16. Vase en CTFR, forme 7 (structure 38) ; 17-19. Vases en CNT, forme 7 (structure 43, nettoyage et structure 38) ; 20. Vase en CNT, forme 7 (nettoyage) ; 21-23. Vases en CT, forme 7 (structure 47, structure 5 et nettoyage) ; 24. Fragment décoré avec un motif ondé incisé (structure 243) ; 25. Vase en CNT, forme 7 (structure 38) ; 26. Vase en CT, forme 7 (bât. 1) ; 27. Fragment d'un vase en CT (structure 38) ; 28. Vase en CNT, forme 7 (nettoyage). Dessins : Ch. Best, A. Toledo i Mur. Mise au net : F. Chevreuse.

avons groupé des vases avec des bords distincts (rectilignes, à marli,...) étant donné que, dans la plupart des cas, il n'existe qu'un seul exemplaire. La variante 5b est la forme connue comme Santrot 58. Elle a été définie comme une assiette avec une panse plus ou moins conique, un pied annulaire bien marqué et une lèvre renflée presque verticale. Il s'agit d'une production très courante des ateliers qui ont fonctionné à Saintes dans le dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. (Santrot 1979, 64).

Formes fermées

Forme 6 : Vase tronconique haut, fabriqué en céramique fine (CTFR). Un seul exemplaire a été recensé.

Forme 7 : Vases à profil globulaire, ou en "S"; les bords peuvent être plus ou moins différenciés. Les fonds sont plats et il n'y a pas d'anses. Ils sont fabriqués en céramique grossière et fine (CTFR). Nous avons distingué trois variantes. La variante A correspond aux vases fermés globulaires ou à profil en S. Parfois ils sont décorés, les décors les plus courants étant la rangée de petits traits ou de chevrons incisés et une ligne incisée. La variante B a un profil globulaire et un col différencié et n'est pas décorée. La variante C comporte des vases globulaires ou à profil en S dont les parois ont une épaisseur supérieure à un centimètre. Les vases individualisés de la variante 7A représentent 37 % du total.

Forme 8 : Ce groupe rassemble les vases connus comme "vases balustres". Il s'agit de vases "hauts" dont la base des parois est concave. Les vases de ce type sont individualisés à partir de leurs bases, puisque nous ne possédons pas de profils archéologiquement complets. Ils sont fabriqués uniquement en céramique fine (CTFR, CTFO). Les vases individualisés de cette forme représentent 1 % du total.

Forme 9 : Cruche. Cette forme est fabriquée uniquement en céramique fine (ENGR, CTF).

Quelques précisions sont à faire en rapport au vase en céramique à vernis noir et ceux en céramique sigillée. Le décapage général du site a livré un fragment de fond en céramique à vernis

noir du type B, appartenant très probablement à une assiette. La Gaule intérieure n'étant pas concernée par les importations de la "vraie B" étrusque, ce fragment appartiendrait au groupe de B-oides dont la production se situe entre les années 130 et 30 avant notre ère (Morel 1990).

En outre, 20 fragments de céramique sigillée ont été recueillis sur le site, dont six vases différents ont pu être individualisés (fig. 6, n° 19-24). Parmi ces vases, figuraient deux coupes de la forme Drag. 24-25. Le vase de ce groupe le plus intéressant est le fond d'une coupelle du type Ritt. 5 qui conserve son estampille (fig. 6, n°19), dans un cartouche rectangulaire, comportant deux lignes séparées par un trait. Cette estampille serait mal imprimée sur le côté gauche et il lui manquerait une lettre. On peut lire : L.A.V.S, il faudrait y lire S.L.A.V.S ; d'autre part les lettres F.A en deuxième ligne signifieraient Fecit Aretinum . Il s'agit d'une production de l'atelier de Lezoux, datée du début du règne de Tibère (identification Ph. Bet).

2.1.2. Les amphores

Le 10 472 fragments d'amphores exhumés sur le site — dont le poids de l'ensemble est de 1 641 kg — ont fait l'objet d'une étude exhaustive dont nous présentons ici un résumé (Toledo, Vigneron 1998).

Le nombre minimum d'individus a été estimé à 836 amphores. La presque totalité des fragments d'amphores (99 %) appartient au type Dressel 1 (10 460 fragments, 830 individus). Les autres types d'amphores représentées sont les Pascual 1 (7 tessons, NMI : 4) et les Dressel 2/4 (5 tessons, NMI : 2).

Le NMI obtenu à partir des lèvres ou des bords qui recollent est approximatif et certainement très en dessous de la réalité ; malgré tout, il permet de quantifier le nombre minimum de vin stocké sur le site. En tenant compte du fait que la capacité d'une amphore Dressel 1A est estimée autour d'une vingtaine de litres, les 830 amphores Dressel 1A (NMI) de la Croix du Buis auraient contenu 16 600 litres de vin italien.

Malgré le haut degré d'érosion des parois des d'amphores exhumées sur le site, 26 timbres ont pu être identifiés. Le catalogue est constitué de 4 timbres latins, 10 timbres symboliques, 5 marques et 7 cartouches illisibles. Excepté une cartouche illisible qui apparaît sur un fragment d'anse d'une amphore du type Dressel 2/4, les autres concernent des amphores du type Dressel 1A.

Parmi les timbre latins, QTR, SVR et E (rétrograde) ont été reconnus ainsi que l'ancre, le cercle barré, le cercle en relief et le cercle en dépression parmi les timbres symboliques.

Tous les types d'amphores retrouvés à la Croix du Buis sont des amphores vinaires. Leurs types, leurs pourcentages représentent un raccourci de l'évolution du commerce du vin en Gaule intérieure tout au long du I^{er} siècle a.C. et pendant les premières décennies p.C. telle qu'elle a été énoncée par divers auteurs (Tchernia 1986 ; Laubenheimer 1990 ; Hesnard 1990).

Ainsi, les 830 d'amphores Dressel 1 sont le reflet du monopole sur le commerce du vin en Gaule exercé par le vignoble et les commerçants italiens dès le dernier quart du II^e siècle a.C. jusqu'aux dernières décennies du I^{er} siècle a.C.

La présence des 5 fragments d'amphores Dressel 2/4 d'origine méditerranéo-orientale⁴ et des 7 fragments d'amphores du type Pascual 1 d'origine ibérique témoigne de la diversification des provenances du vin consommé en Gaule et de la chute de l'importance du vin italien qui se situe entre les années 50 et le changement d'ère.

Le rapport entre les pourcentages des différents types d'amphores de la Croix du Buis correspond aux densités qui ont été proposées pour l'évolution de la présence d'amphores Dressel 1 et Dressel 2/4 (Tchernia 1986, 127-134).

Les amphores exhumées à la Croix du Buis sont à l'état résiduel. Une fois dépourvues de leur

utilité première, elles ont été brisées et en bonne partie réutilisées comme matériau de construction. Des débris d'amphores ont été utilisés comme matériel réfractaire dans l'aménagement de structures de combustion. A trois endroits différents du site, nous avons constaté l'emploi de tessons d'amphores pour la préparation de sols. Dans tous les cas, les tessons sont disposés à plat, sur une seule couche, face convexe vers le haut. Le choix des tessons porte surtout sur les panses d'amphores au détriment des bords, cols ou anses.

Deux alignements de fonds d'amphores plantés dans le sol ont été repérés à l'extérieur des angles nord-est et sud-ouest du bâtiment 2. Le premier, d'orientation nord-sud, est formé par sept trous dont trois contenaient les fonds d'amphores. Le deuxième alignement, est-ouest, est constitué de six trous dont trois comportaient le fond de l'amphore. La disposition des alignements semble prolonger l'axe des deux façades du bâtiment par rapport à des zones de circulation ; on pourrait leur attribuer une fonction de clôtures.

2.1.3. La distribution des différents types de céramique et des amphores dans les ensembles de référence

Les structures, bien stratigraphiées, ayant livré un volume de fragments suffisant, en quantité et/ou variété, donc représentatives, ont été choisies comme "ensembles de référence". Le groupe des ensembles de référence est formé par :

Le fossé d'enceinte (structure 5). La fouille sur un tronçon de 5 m de long du fossé d'enceinte a permis d'exhumer sur plusieurs couches 1 308 tessons d'amphores (12,5 % du total des fragments d'amphores du site) et 329 fragments céramiques (11 % du total des fragments céramiques du site). Les couches de comblement exceptées, les couches de fonctionnement du fossé ont livré 304 tessons. Les "céramiques fines" représentent 76 % par rapport au 24 % des "céramiques grossières". Il s'agit de l'ensemble céramique le plus diversifié du site.

La grande fosse (structure 4). La fouille de cette structure a livré 1818 fragments d'amphores

4. Identification Mme F. Laubenheimer.

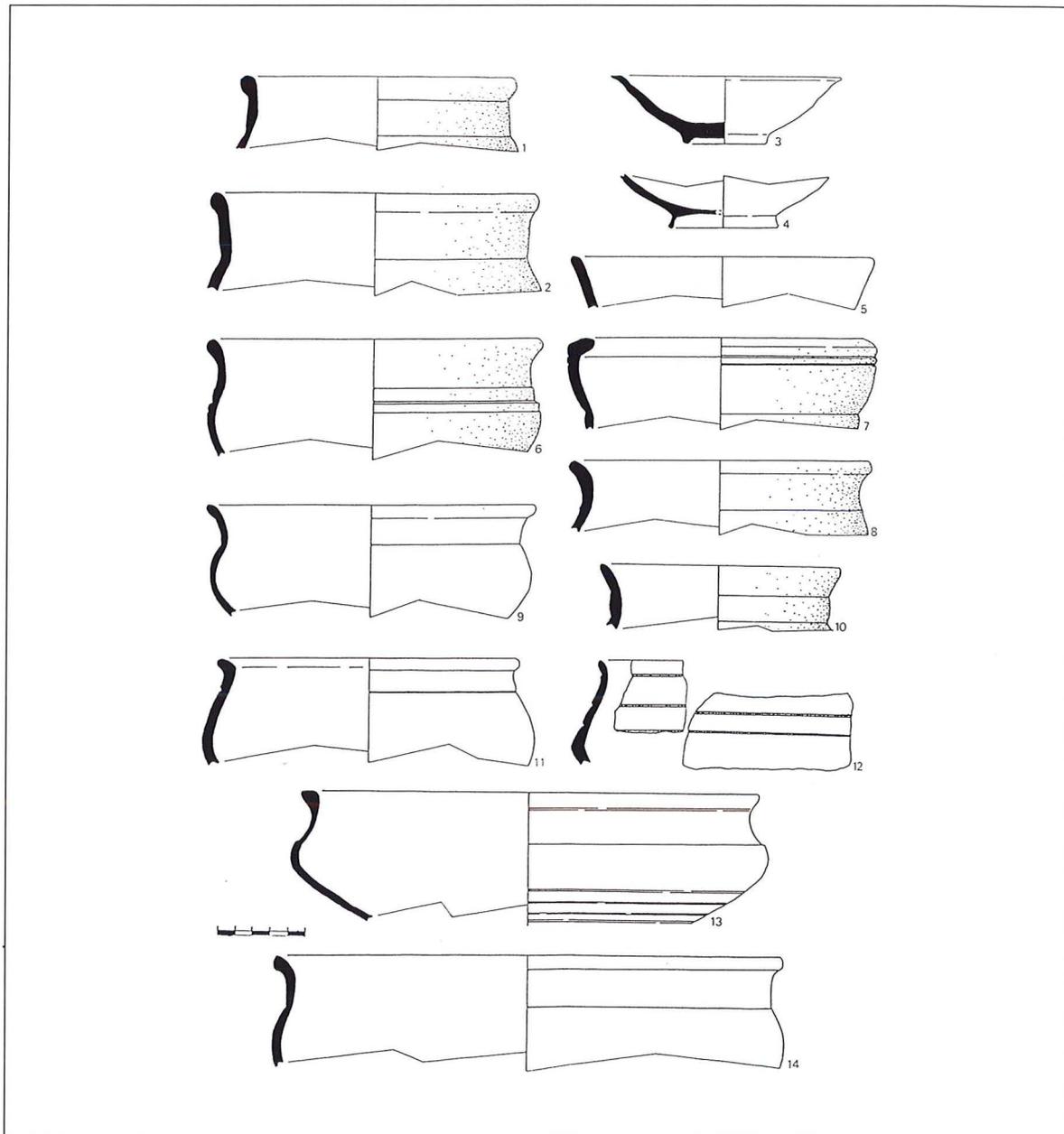


Fig. 6 : 1-2. Vases en CMT, forme 7 (structure 4 et structure 5) ; 3-4. Vase ouvert et fond annulaire en CTFR (structure 5) ; 5. Vase en CTFR, forme 1 (structure 4) ; 6. Vase en CT, forme 3 (structure 4) ; 7. Vase en CT (structure 4) ; 8. Vase en CMT, forme 3 (structure 4) ; 9. Vase en CTFR, forme 3 (structure 4) ; 10. Vase en CMT, forme 7 (Structure 4) ; 11-12. Vases en CTFR, forme 3 (structure 4,) ; 13-14. Vases en CTFO, forme 3 (structure 183).

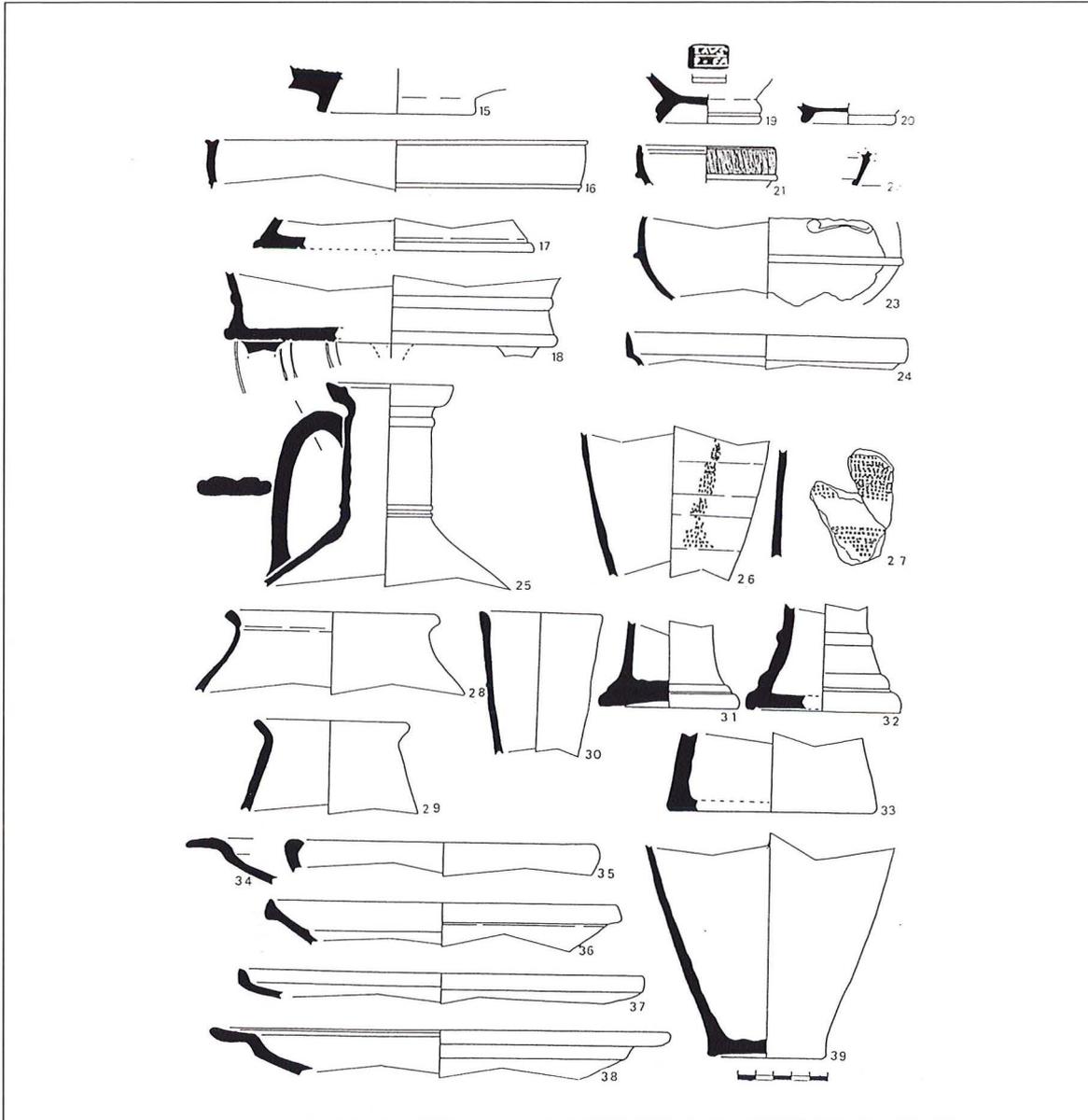


Fig. 6 suite : 15. Fond d'un vase en céramique à vernis noir, du type b-oïde (décapage général) ; 16 et 17. Bord et fond en céramique savonneuse, forme Santrot 175 (structures 90 et 47) ; 18. Fond d'un tripode en céramique savonneuse (structure 38) ; 19. Fond d'un vase en céramique sigillée, forme Ritt 5 (structure 5) ; 20. Fond d'un vase en céramique sigillée (structure 90) ; 21. Vase en céramique sigillée, forme Drag. 24-25 (structure 5) ; 22. Fond d'un vase en céramique sigillée (structure 47) ; 23. Panse d'un vase en céramique sigillée, forme Drag. 24-25 (structure 5) ; 24. Bord en céramique sigillée (structure 18) ; 25. Cruche en céramique à engobe rouge (structure 5) ; 26-27. Fragments de vases en CTFR, décorés à la molette (structure 4 et structure 5) ; 28. Vase en céramique à engobe rouge, forme 7 (structure 4) ; 29. Fragment d'un vase en CTFR, forme 7 (structure 4) ; 30. Fragment d'un vase en CTFR, forme 6 (structure 112) ; 31-32. Fonds de deux vases en CTFO (nettoyage et structure 4) ; 33. Fond d'un vase en CTFR (structure 4) ; 34. Bord d'une assiette en CTFR (structure 38) ; 35. Vase en CTFO, forme 2 (nettoyage) ; 36-38. Vases en CTFR, forme 5 (structure 90, nettoyage et structure 38) ; 39. Fond d'un vase en CTFR (structure 5). Dessins : A. Toledo i Mur, Ch. Best. Mise au net : F. Chevreuse.

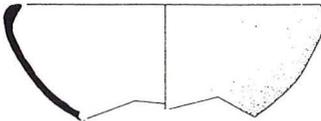
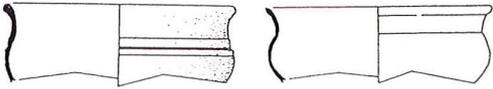
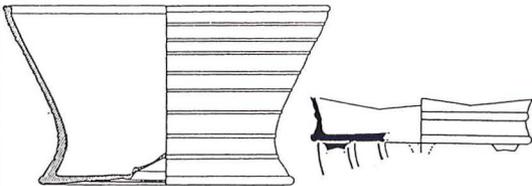
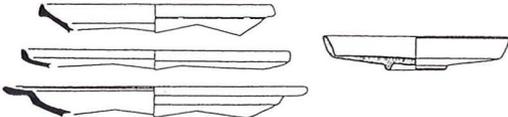
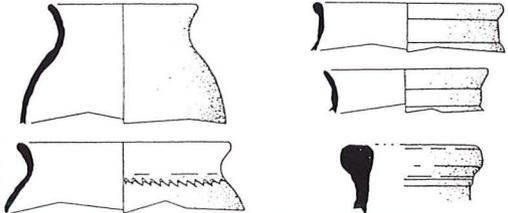
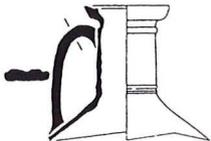
		C. grossière	Céram. fine
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

Fig. 7 : Tableau des formes céramiques de la Croix du Buis.

(17 % du total) et 487 fragments de céramique (16 % du total). Parmi les fragments céramiques, 69 % appartiennent à la catégorie des céramiques grossières et 31 % aux céramiques fines.

Le bâtiment 1. La fouille de ce bâtiment a mis au jour uniquement des couches de remblai, sauf pour la galerie où subsistaient des restes de préparation d'un sol aménagé avec des amphores. Les murs n'étant pour la plupart conservés qu'au niveau des fondations, cette zone présente l'intérêt d'une concentration de mobilier amphorique et céramique "tardif" (amphores Pascual 1 et Dressel 2/4, céramique sigillée).

Dans ce bâtiment ont été exhumés 589 fragments d'amphores (5,6 % du total) et 561 fragments céramiques (19,2 % du total). Le groupe des "céramiques grossières" représente 81,8 %, dont 78,2 % de céramique non tournée (439 fragments). Le groupe des "céramiques fines" représente 18 % (102 fragments). A signaler le fort pourcentage de céramique savonneuse : 64 fragments, soit 45 % du total de ce type de céramique exhumée sur le site.

Le bâtiment 2. La couche de destruction du bâtiment par un incendie et formée par les poutres de la charpente brûlée, les tuiles de la couverture et les adobes des murs scellent des espaces qui étaient, malheureusement, vides au moment de l'incendie. A l'intérieur du bâtiment, plusieurs fosses et foyers aménagés ont livré du mobilier.

L'intérieur du bâtiment 2 a livré 1303 fragments d'amphores (12,4 % du total) et 134 fragments céramiques (4,5 % du total). Parmi ces derniers, 46 fragments appartiennent au groupe des "céramiques grossières" et 7 au groupe des "céramiques fines".

La fouille des couches de remblai, des préparations des sols n'a livré, pratiquement, que des fragments céramiques appartenant au groupe des "céramiques grossières" (CNT, CMT, CT). En revanche, les comblements des fosses localisées à l'intérieur du bâtiment ont livré 5 fragments de céramique tournée fine réductrice, 8 fragments de céramique tournée fine oxydante. Ont été

exhumés, également, 4 tessons de céramique à engobe rouge et 1 fragment de céramique tournée fine dans la couche charbonneuse autour du foyer 153.

La zone de stockage au nord du bâtiment 2 (structure 38). La fouille d'une surface d'environ 16 m², sur une épaisseur de 20 cm, a livré 2268 fragments d'amphores (21,6 % des fragments d'amphores du site) et 256 fragments céramiques (8,7 % des fragments céramiques du site). La fouille de cette concentration de tessons d'amphores a permis de déceler l'existence de certains alignements d'amphores, orientés nord-sud. Ces alignements d'amphores écrasées se situent en parallèle, avec une distance de 0,60 et 0,30 m, à l'alignement d'amphores plantées au sol qui apparaît en dessous.

L'ensemble du mobilier exhumé dans les trous et fosses en dessous de la structure 38 a livré 328 fragments d'amphores (3 % du total) et 31 fragments céramiques (1 % du total). Les différentes couches ont livré un total de 256 fragments céramiques, dont les céramiques grossières représentent 60 % et 40 % les céramiques fines.

Le drain. Dans le comblement du drain, qui traverse le site en direction nord-sud, ont été récupérés 48 fragments d'amphores et 127 fragments céramiques, dont 62 du groupe des céramiques grossières (48,8 %) et 65 fragments du groupe des céramiques fines (51,8 %) dont des fragments de céramique sigillée et à engobe rouge.

2.2. Les objets en terre cuite

2.2.1. Objets à vocation domestique ou artisanale

Parmi les objets en terre cuite à fonction domestique ou artisanale, figure une plaque fragmentée, laissant deviner deux rebords et mesurant 0,50 sur 0,40 m et 6 cm d'épaisseur. Elle peut être apparentée à une plaque de foyer comme on en connaît de nombreux exemples à Roanne (Guilhot, Lavendhomme, Guichard 1992, 255).

On compte, également, 21 jetons, 9 fusaiïoles et un peson en terre cuite (fig. 9, 4-21). Les jetons et les fusaiïoles sont plats et ont été retaillés aussi bien dans des vases en céramique non tournée que dans des divers types de céramique tournée. Leur diamètre mesure entre 1,5 et 7,4 cm pour les premiers et entre 2 et 6 cm pour les secondes.

En outre, 4 objets coniques en pâte semblable à celle des amphores ont été recueillis dans la grande structure de stockage. Ils mesurent entre 4 et 5 cm de long ; leur épaisseur est de 1,4 cm (fig. 9, 1-3).

2.2.2. Éléments de décoration architecturale

Une trouvaille inhabituelle est celle des figurations animalières en terre cuite (fig. 8). Effectivement, 3 fragments de cornes et 2 oreilles de bovidés en terre cuite ont été recueillis dans la couche d'incendie qui recouvrait le bâtiment 2. Tandis qu'un museau de bovidé, également en terre cuite, a été récupéré sous la couche d'incendie, à 5 m du bâtiment 2 en suivant la pente naturelle du terrain. L'observation de la partie proximale de la seule corne entière montre que celle-ci était rattachée à un ensemble. Les éléments retrouvés appartiennent donc à deux figurations de têtes de bovidés. On pourrait envisager que celles-ci ornaient les deux entrées de la façade orientale du bâtiment 2, si on tient compte de la localisation des éléments retrouvés : deux à l'intérieur de la galerie, un autre du côté l'extérieur de la façade orientale et les deux autres dans les pièces B et C.

Des tuiles faïtières de deux types différents ont, également, été retrouvées en relation avec la destruction du bâtiment 2. Le premier type est constitué par une imbrex qui comporte une crête triangulaire longitudinale (fig. 9, 23). Le deuxième type comporte un nombre indéterminé d'appendices verticaux à tête renversé disposés dans le sens de la longueur de l'*imbrex* (fig. 9, 22).

2.3. Le mobilier métallique

Le mobilier métallique exhumé sur le site est peu nombreux. Parmi les objets en bronze, on compte un ardillon de fibule, un fragment de tôle

à perforation excentrée, un rivet et une aiguille à chas (fig. 9, n°26). L'ensemble des objets en fer est formé, notamment, par de nombreux clous en fer, de section carrée ; ainsi qu'une lame de couteau et une binette (?) en fer, fragmentées (fig. 9, n°27-28). Un troisième outil en fer présente une tête double : une extrémité pointue et une extrémité arrondie. Le manche possède une section carrée (fig. 9, n°29). En outre, pendant le décapage mécanique, nous avons récupéré un support de seau en plomb plaqué de bronze (fig. 9, n°25).

2.4. Les objets lithiques

Mis à part un fragment d'un anneau en lignite à section ovale, les autres objets lithiques retrouvés sur le site sont un peson en marbre fragmenté, la moitié d'une meule, un fragment de mortier et le fond d'un autre mortier ; tous les trois en granite (fig. 9, n°30-34).

2.5. Statuaire

Une sculpture de 29 cm de hauteur, représentant 4 visages humains, fut récupérée dans le déblais provenant du sondage effectué pour reconnaître l'emplacement du fossé à l'extrémité sud-est du chantier. La nature exceptionnelle de l'objet a donné lieu à une étude particulière réalisée par J.-P. Guillaumet en annexe de cet article. L'auteur de l'étude iconographique conclut à une représentation de *Janus*, "Dieu des portes" ; ce thème étant inconnu dans la mythologie antérieure à l'influence romaine (Guillaumet 1997).

2.6. Les monnaies

Trois monnaies en bronze dont deux sont illisibles ont été exhumées sur le site. La troisième monnaie reposait sur le sol du premier état de la galerie du bâtiment 2. Il s'agit d'un potin séquane du type 5401 de M. de la Tour (de la Tour 1892).

3. CONCLUSIONS

3.1. Datation et évolution du site

La datation et l'établissement des différentes phases du site ne sont pas aisés. Les structures

superposées appartenant à des phases distinctes, comportent un mobilier très peu différencié. Les amphores du type Dressel 1A constituent le mobilier le plus abondant. La céramique est peu nombreuse et peu diversifiée, la plupart appartenant à la catégorie des céramiques grossières.

La distinction entre phase I et II se fait à partir de la superposition de structures à l'endroit du bâtiment 2. Les deux phases témoignent de la réutilisation des amphores Dressel 1A, qui se trouvent donc à l'état résiduel. La fourchette chronologique établie pour la distribution de ce type d'amphore nous sert de *terminus post quem* et de *terminus ante quem* pour ces deux phases. Nous n'avons pas d'autres éléments (céramiques ou métalliques) à prendre en considération. En conséquence il est très difficile d'évaluer à quel moment exact de la fourchette chronologique établie pour les amphores Dressel 1A s'effectue la première installation sur le site. Il est encore plus difficile de déterminer la durée de ces deux phases. Le nombre minimum d'individus estimé pour le type d'amphores Dressel 1A est de 830. Ce chiffre doit être, bien sûr, en dessous du nombre réel des amphores arrivées sur le site. Comment qualifier le rythme d'arrivée des amphores ?

Phase I. *terminus post quem* : 120/100 a.C.

Le plan de la première installation se présente comme une enceinte simple, délimitée par un fossé, de plan trapézoïdal. À l'intérieur de l'enceinte, s'installent des bâtiments selon la technique traditionnelle de la charpente en bois. L'organisation interne du site pendant cette phase n'a pas pu être décelée car le creusement de trous de poteaux postérieurs masque les relations entre ces bâtiments.

Des structures de combustion ont été repérées sous les bâtiments 1 et 2, à l'angle nord-est de l'enceinte (entre la palissade et le fossé) et ailleurs, dans la moitié nord et sud de la zone fouillée. Il s'agit de foyers aménagés en cuvette (dont 4 circulaires et 1 rectangulaire). La structure située à l'angle nord-est avait souffert d'une réfection : l'installation primitive d'un four était réaménagée en foyer. Aussi bien les foyers

que les fours semblent voués à une fonction domestique. Les trous de poteaux limitant les espaces qui contenaient ces foyers n'ont pas été repérés.

Phase II. *terminus ante quem* : 50 a.C.

À cette phase, le plan du site présente une double enceinte, formée par un fossé et une palissade. Cette double enceinte est justifiée par le besoin de protéger des produits qui ont une valeur d'échange.

La construction de deux bâtiments selon la technique de l'adobe témoigne d'une forte influence méditerranéenne. Les amphores du type Dressel 1A associées au fonctionnement du bâtiment 2 sont réutilisées dans les radiers des sols ou dans les alignements d'amphores implantées dans le sol prolongeant les lignes des façades est et sud. Comme le bâtiment ⁵ a brûlé et qu'il était vide lors de l'incendie, nous n'avons pas d'éléments de datation pour son utilisation.

La réutilisation d'amphores Dressel 1A dans les aménagements du bâtiment 2 et, notamment, la concentration d'amphores dans l'aire de stockage au nord du bâtiment, semblent indiquer que la construction est contemporaine de la période où ce type d'amphore est le plus courant.

Nous estimons que la quantité d'amphores exhumées sur le site est directement liée à la fonction d'échange du site. La construction du bâtiment 2, ses caractéristiques, s'accordent avec un espace conçu pour le négoce. Cette édification est réalisée en vue de l'échange du vin italique contre d'autres produits.

Jusqu'à présent, l'exemple le plus ancien de l'emploi de l'adobe en Gaule est daté de 30 a.C. à Besançon (parking de la Mairie) et ceci en milieu urbain (Guilhot, Lavendhomme, Guichard 1992, 244).

5. Nous avons envisagé la possibilité que le bâtiment 2 ait stocké des produits organiques dans des contenants en matériaux périssables. Nous estimons que la combustion de ces produits pendant l'incendie comporterait des traces qui n'ont pas été observées.

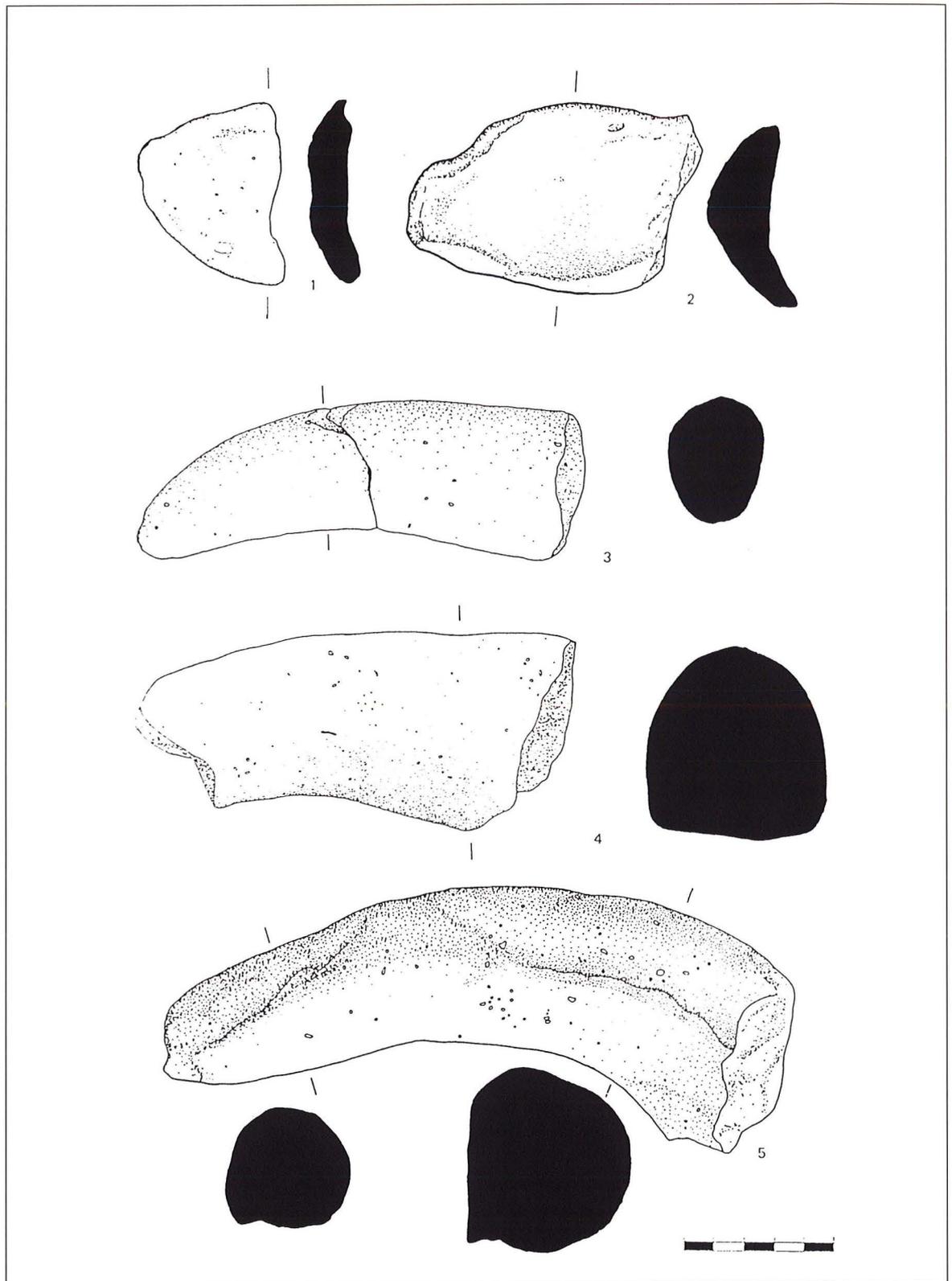


Fig. 8 : Objets en terre cuite : oreilles et cornes de bovidés et museau de bovidé. Dessins : Ch. Best.

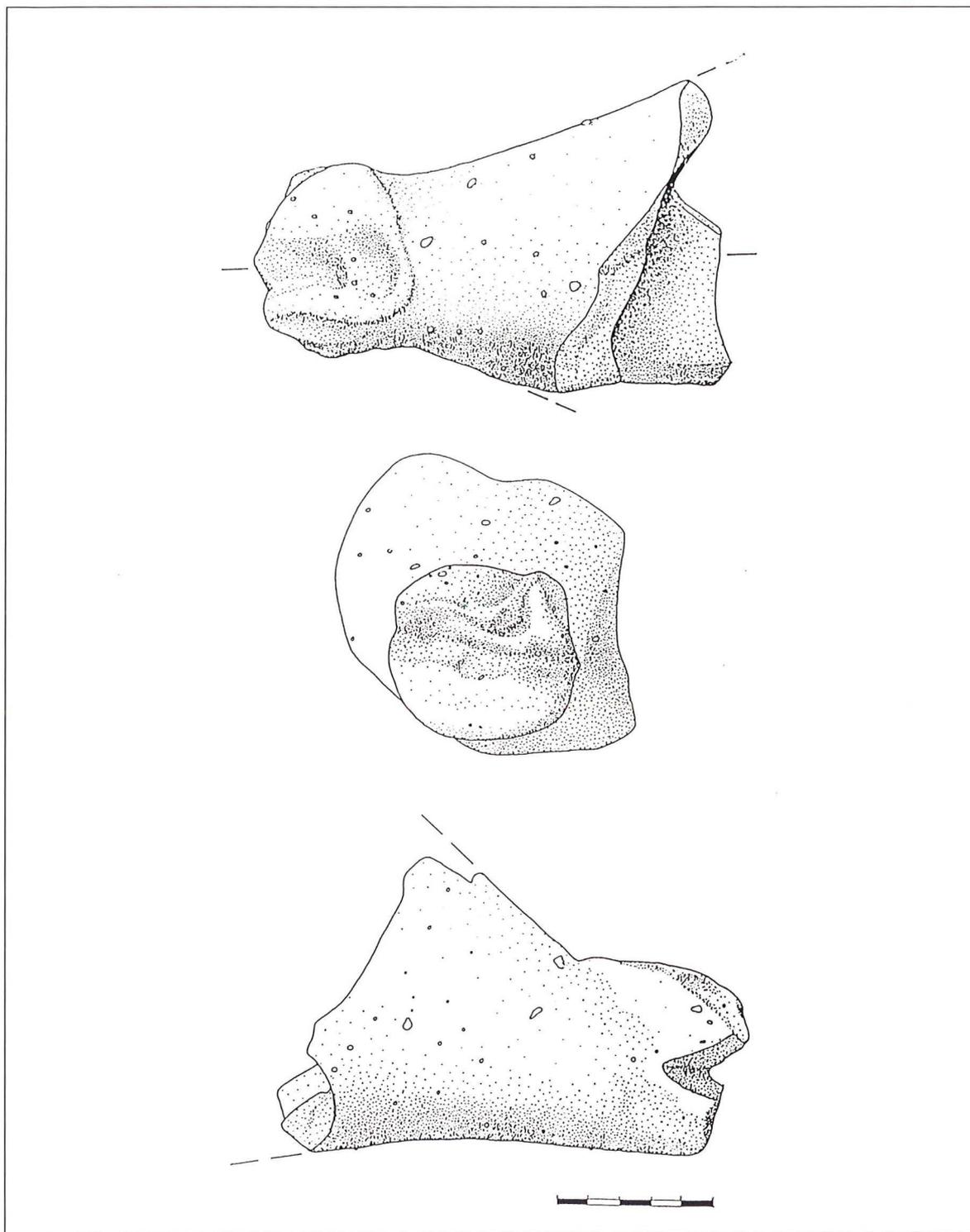


Fig. 8 suite : Objets en terre cuite : oreilles et cornes de bovidés et museau de bovidé. Dessins : Ch. Best.

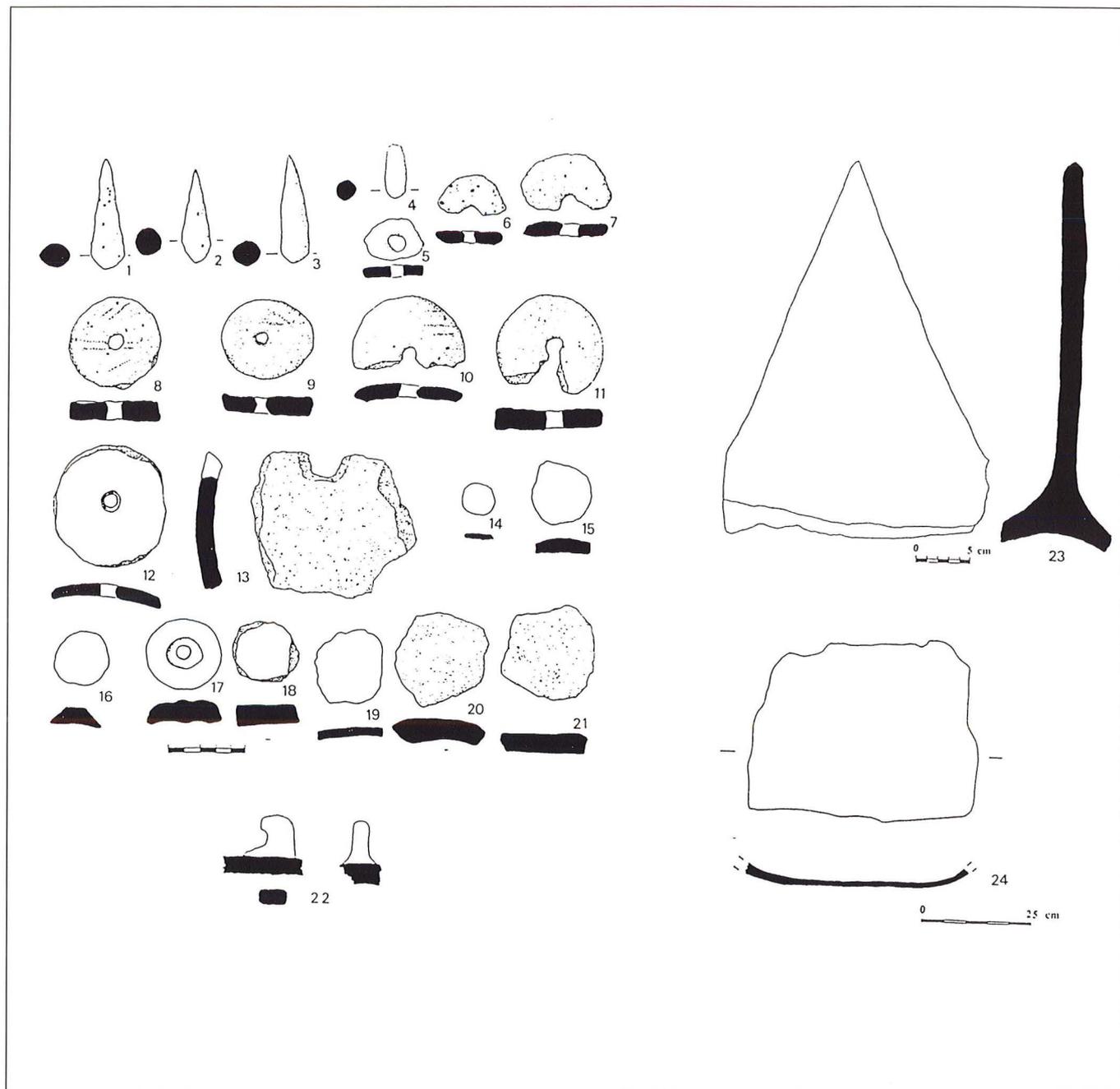


Fig. 9 : 1-21. Jetons et fusaiöles en terre cuite. 22-23. Tuiles faïtières. 24. Plaque en céramique.

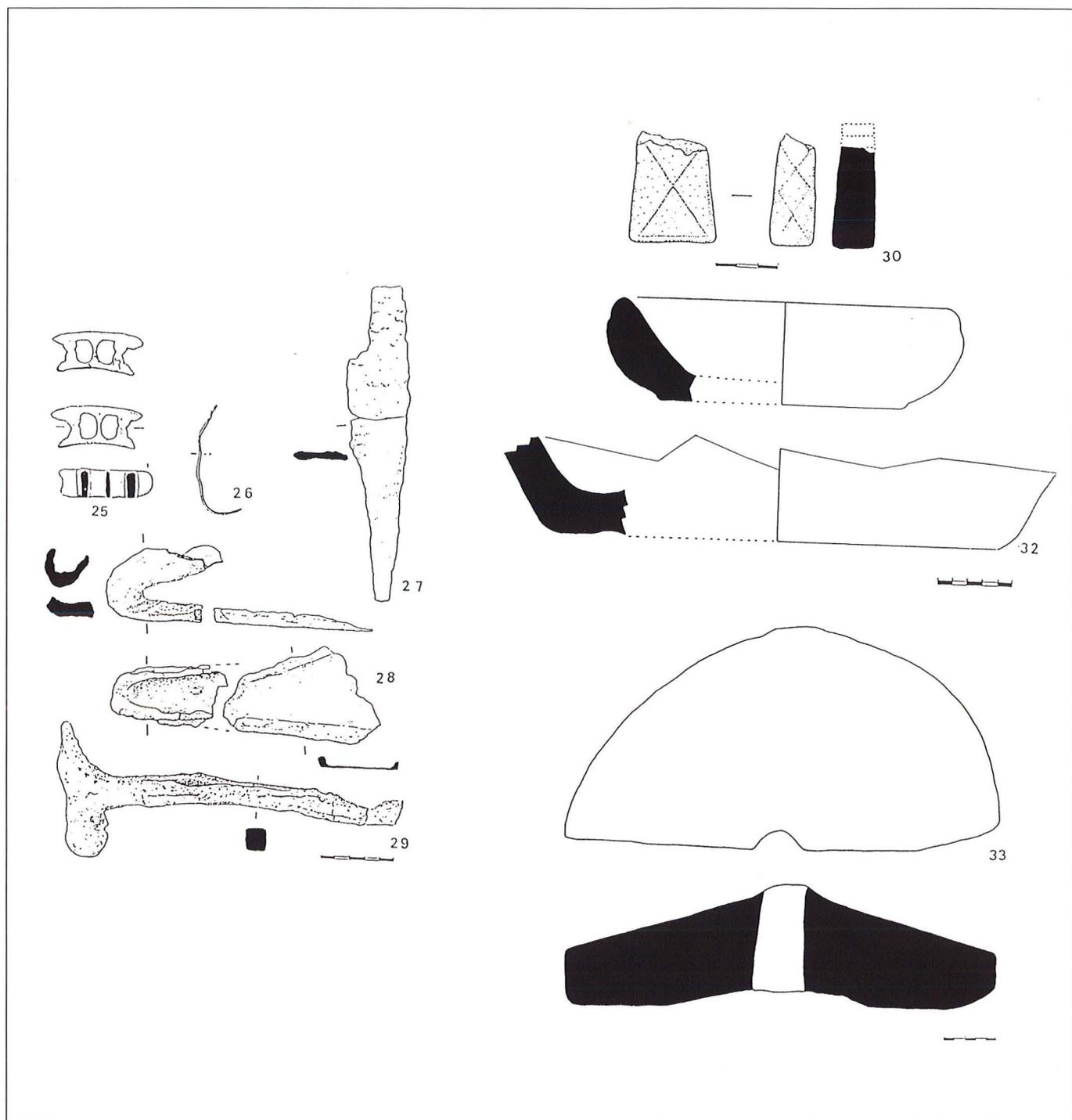


Fig. 9 suite : 25. Support de vase en plomb plaqué en bronze. 26. Aiguille à chas. 27-28. Couteau et binette en fer. 29. Marteau (?) en fer. 30. Pese en pierre. 31. Mortier en granite (structure 90). 32. Fond d'un mortier en granite (structure 4). 33. Meule en granite (structure 199). Dessins : Ch. Best ; F. Chevreuse, A. Toledo i Mur. Mise au net : F. Chevreuse.

Le type de construction traditionnelle en bois continue à être utilisé pour édifier des édifices secondaires, probablement des magasins. Des trous de poteaux d'un diamètre double de celui du poteau présentent un remplissage mélangé à des fragments d'amphores Dressel 1A. Ils se concentrent près des angles nord-ouest et sud-ouest de la double enceinte.

L'organisation interne est mieux perceptible. Un mur construit avec des adobes compartimente l'espace, signale, probablement, une limite de propriété et marque des axes de circulation à l'intérieur de l'enceinte. Un bout de mur adossé à l'angle sud-ouest du bâtiment 1 semble marquer l'emplacement d'une fermeture délimitée par l'angle du bâtiment et le mur 2.

Les deux structures de stockage creusées dans le sol avec des dimensions qui les éloignent des fosses habituelles sont à attribuer à cette phase qui marque le moment d'essor de l'activité commerciale sur le site.

Phase III. entre 50 et 30 a.C.

Le plan ne fait pas l'objet de modifications par rapport à la phase II. L'incendie qui détruit le bâtiment 2, le mur 2 et la structure 4 se produit durant cette phase qui marque le déclin de l'activité commerciale. La quantité d'amphores du type Dressel 2/4 et Pascual 1 est dérisoire par rapport au nombre d'amphores du type Dressel 1A (NMI : 6 contre NMI : 830). Cette évolution des pourcentages parmi les types d'amphores que nous venons de citer est la même dans toute la Gaule, sauf en ce qui concerne l'absence des amphores du type Dressel 1B sur notre site.

Phase IV. entre 30 a.C. et 20 p.C.

Cette phase est marquée par une probable diminution de la surface utilisée à l'intérieur de l'enceinte. Le fossé d'enceinte continue à servir, comme en témoigne le mobilier provenant de ses couches de fonctionnement. Nous n'avons pas de données pour la palissade.

Un fossé de drainage, orienté nord-sud, est aménagé. Son creusement coupe la couche d'incendie et la plus grande des structures de

stockage en creux. Situé à 4 m à l'est du bâtiment 2, il facilite l'évacuation des eaux de la zone ruinée par l'incendie.

Le bâtiment 2 ne sera pas reconstruit. Le mur 2 détruit, il est vraisemblable que le bâtiment 1 ait survécu à l'incendie et qu'il continue à être utilisé. Nous n'avons pas de preuves du contraire et cela expliquerait la concentration des fragments d'amphores Dressel 2/4 et Pascual 1 à l'emplacement de ce bâtiment.

La chaussée partant de l'angle nord-ouest du bâtiment 1 aurait été aménagée à ce moment-là.

3.2. La fonction du site

Le plan trapézoïdal de l'enceinte délimitée par un fossé avec une surface de 1,5 ha convient aussi bien à la définition de "ferme indigène" qu'à celle de Viereckschanze (Agache 1978 ; Buschenchutz 1991).

Les Viereckschanzen présentent un talus longeant le fossé et une porte monumentale ; dans le cas des fermes indigènes, le talus n'apparaît pas nécessairement et seules les fermes aristocratiques présentent parfois une porte monumentale.

La surface interne des Viereckschanzen apparaît vide de toute trace d'occupation. Les seuls vestiges attestés sont un ou deux puits ainsi qu'un bâtiment construit avec des poteaux situés dans un angle. Il n'y a pas d'offrandes. A l'intérieur des enceintes des fermes indigènes apparaissent de nombreuses fosses de dimensions variables, correspondant à des trous de poteaux, des charpentes de maisons ou à des silos.

La datation des fermes indigènes et des Viereckschanzen se situe entre la Tène moyenne et la Tène finale. Le processus de romanisation des fermes indigènes comporte la construction de bâtiments en dur. Les seconds peuvent présenter des reprises à l'époque romaine.

L'ensemble de la Croix du Buis avec ses bâtiments en adobe superposés à des vestiges de constructions en bois présente beaucoup de similitudes avec des établissements ruraux

d'époque romaine de la Somme. Parmi les *villae* décrites, il y en a qui comportent une habitation axiale (celle du maître) et une habitation latérale séparées par un mur limitant la *pars urbana* et la *pars agraria*. Il faut remarquer aussi la similitude entre le plan du bâtiment 2 et le plan de la maison du sanctuaire de Proyard (Somme) associés à un *fanum* et à une autre maison (Agache 1978, 301-302).

Le site de la Croix du Buis comporte trop de structures témoignant d'activités diverses et consécutives pour être assimilé à une Viereckschanze dont on sait qu'elle était conçue pour des activités ponctuelles. En revanche, les types de structures à l'intérieur de l'enceinte et leur distribution sont comparables à ceux d'une ferme indigène, mais le nombre de fragments d'amphores que le site a livré ne correspond pas à ceux des autres établissements ruraux connus.

L'important écart existant entre les pourcentages des mobiliers amphorique et céramique (99 % contre 1 %) est directement lié à la fonction du site. Il semble tout à fait envisageable d'accorder une fonction d'échange au site de la Croix du Buis. L'implantation du site est liée à l'importation de vin italique, transporté dans des amphores Dressel 1A, dont la distribution se réalise à partir de 120/100 avant notre ère. Dès la phase I, elles arrivent en nombre considérable. Leur réutilisation, notamment dans les aménagements des sols et le calage des trous de poteaux de la phase II, en témoigne.

L'existence même de l'établissement est provoquée par le besoin de stocker les réserves de vin, ainsi que les denrées échangées. L'évolution du site, son essor et son déclin sont liés essentiellement à la distribution du vin italique.

Sur les habitats (fermes indigènes, *oppida*, ...) du I^{er} siècle avant notre ère fouillés en Gaule intérieure, les pourcentages des céramiques et des amphores sont inversés par rapport ceux de la Croix du Buis. A Levroux (Indre), habitat de l'Age du Fer caractérisé par les amphores du type Dressel 1A (2 bords greco-italiques, aucune Dressel 1B), les amphores représentent 25 %

(Bouyer, Buchsenschutz 1983). A Mortantambe (Charente-Maritime), ferme indigène avec une datation d'entre 125 et 30 avant notre ère, les amphores représentent 13 % du total du mobilier (Toledo i Mur, Petitot 1994). Au "Petit rempart" de Villejoubert (Haute-Vienne), *oppidum* de la fin de l'Age du Fer, les amphores représentent 22 et 35 % du mobilier exhumé dans les sondages n°2 et 3 (Perrin, Tandau de Marsac 1984).

Cependant, la fouille de 32 m de fossé au Verbe Incarné à Lyon (Rhône) a livré 94,8 % de tessons d'amphores et 5,2 % de tessons céramiques. La fourchette chronologique d'après les fibules et les monnaies est à situer entre 120/100 et 60/50 avant notre ère. La concentration de lèvres et opercules sur 5 m de longueur de fossé témoigne du fait que les amphores ont été décollées in situ. L'homogénéité et le synchronisme du comblement confirment une durée d'utilisation du fossé très limitée dans le temps (Mandy *et al.* 1989, 50-76). Le fort pourcentage d'amphores étant directement lié à l'usage du fossé comme dépotoir.

3.3. Le type de construction méditerranéenne

L'adoption de l'architecture en adobe suppose la présence sur place d'au moins une personne qui en connaisse le procédé technique. On imagine mal un marchand de vin dirigeant les travaux de construction. Il se peut qu'on ait demandé l'aide d'un maître d'œuvre d'origine méditerranéenne. L'emploi de ce mode de construction, et notamment la forme et les dimensions du bâtiment 2, témoignent d'une volonté d'implanter un modèle différent. Nous considérons la construction du bâtiment 2 comme liée à l'échange du vin italique contre des produits du terroir.

Cette affirmation pose des problèmes d'ordre chronologique. La technique de construction en adobe était pratiquée en Gaule méridionale depuis le second quart du VI^e siècle avant notre ère, mais ce n'est qu'à partir du règne d'Auguste qu'elle se répand dans toute la Gaule (Lasfargues 1985). Les exemples connus en région Centre appartiennent aux I^{er}-II^e siècles de notre ère

(Coulon, Joly 1985, 93-101). Les fouilles récentes menées à Besançon (parking de la Mairie), ont permis de placer ce type de construction à la phase III dont l'installation commence vers 30 avant notre ère (Guilhot, Lavendhomme, Guichard 1992, 244).

En revanche, une fouille préventive menée à Lyon (rue du Souvenir) apporte des données significatives témoignant de l'importation des techniques italiques de construction dès la fin du II^e siècle avant notre ère. Ainsi, elle a mis au jour un fossé défensif associé à un habitat caractérisé par une double série de poteaux, une cloison en torchis peint (I^{er} style pompéien) et une couverture de tuiles. L'ensemble est daté entre 120 et 70 avant notre ère (Plassot 1993).

A la Croix du Buis, l'association de l'emploi de l'adobe dans le bâti pendant la phase d'essor du site et de l'importation du vin italique en amphores Dressel IA situent le *terminus ante quem* de l'adoption de cette technique méditerranéenne vers 50 avant notre ère. La construction d'un bâtiment ouvert nous paraît impliquer une volonté de renforcer l'idée du vin comme marchandise de prestige, en adoptant des modèles architecturaux méditerranéens.

3.4. Marchands, clients

L'ensemble laisse supposer la puissance économique des gérants du site. Sont-ils d'origine italique où intermédiaires gaulois (ou d'une autre nationalité) fortement romanisés ? Cela est difficile à dire, mais il n'est pas impossible qu'il s'agisse de marchands italiques, en tenant compte du fait que ces marchands avaient précédé l'armée romaine de plusieurs décennies presque partout en Gaule (Chevalier 1972, 5 ; Vidal, Magnol 1983, 27-28 ; Ralston 1992, 141-142). La présence de la sculpture de Janus, divinité romaine, renforce cette hypothèse.

En Gaule, entre les années 50 et le changement d'ère, s'est produite une graduelle diminution de la quantité de vin italique importé (Tchernia 1986 ; Hernard 1990 ; Laubenheimer 1990).

A la Croix du Buis, on vérifie une coupure nette qui plaide en faveur d'un site à fonction très spécialisée qui va décliner en raison de la perte d'importance économique de la ou des marchandise (s) d'échangée (s).

L'absence d'amphores Dressel 1 B sur le site peut être interprétée comme la conséquence directe d'un phénomène général : l'arrêt des importations de vin italique s'est produit avant l'exportation de ce type d'amphores. Ou bien elle relève d'une circonstance particulière : les importations ne proviennent pas des zones de production des Dressel 1B (Campanie Septentrionale, sud du Latium) (Hesnard 1990, 49).

A qui est destinée l'importation de vin italique ? Le vin échangé à la Croix du Buis serait destiné à la population en général. Il est tentant d'imaginer d'autres destinataires en particulier une classe sociale enrichie par l'exploitation des aurières de la région durant la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

Jusqu'à présent, les données fournies par la fouille et les prospections des habitats associés aux mines d'or sont encore trop restreintes pour permettre de l'affirmer. Un bord de Dressel 1A sur un habitat associé à la mine de Cros Gallet, Chalard, Haute-Vienne est jusqu'à présent le seul indice (Cauuet, Didierjean 1992, 46 ; Cauuet 1994).

3.5. Produits échangés

La fouille de La Croix du Buis a livré peu d'indices permettant de savoir quels étaient les produits ou les matières premières échangés avec le vin italique. On peut penser aux denrées alimentaires, mais l'acidité du terrain granitique a fait disparaître les fragments d'os qui pourraient témoigner d'un éventuel cheptel spécialisé voué à l'échange. De même pour les produits agricoles, aucun reste carpologique conservé nous renseignant sur les espèces cultivées n'a été décelé. En outre, le sous-sol granitique donne une terre pauvre peu apte à une agriculture produisant des surplus.

La perte d'importance économique du vin italique peut être considérée comme une conséquence de l'arrêt de la source d'approvisionnement, la production du vin italique étant dirigée plutôt vers un marché intérieur (Tchernia 1986, 194).

La possibilité d'une diminution de la demande de vin chez les Lémovices est également à considérer. La période d'exploitation maximale des mines d'or du Limousin correspond au II^e siècle avant notre ère tandis que leur abandon s'effectue vers 50 avant notre ère (Cauuet, Didierjean 1992, 32 ; Cauuet 1994). La Croix du Buis se trouve à 25 km au nord du district aurifère creusois et à moins de 50 km du centre des aurières de la Haute-Vienne. Il n'y a pas de vestiges faisant le raccord entre la Croix du Buis – centre d'échange – et les aurières – centre producteur d'une matière première précieuse. Cependant leurs périodes d'essor et de déclin coïncident, circonstance à prendre en compte.

3.6. Organisation socio-économique au I^{er} siècle avant notre ère dans la région

Plusieurs sites de types différents appartenant à la fin de l'Age du Fer ont été repérés en Limousin sans que, pourtant, des fouilles méthodologiques et exhaustives aient été menées. Une partie de ces sites ont été repérés par photographie aérienne, d'autres ont fait l'objet de sondages ou de ramassages de surface (Buschsenschutz 1984 ; Desbordes, Perrin 1989 ; Dussot 1989 ; Lintz 1992 ; Perrin 1993).

En attendant, différentes hypothèses sur les conditions économiques et sociales de la région au I^{er} siècle avant notre ère ont été formulées.

Une des hypothèses avance, chez les Lémovices, une organisation administrative déjà solide et centralisée depuis la fin du II^e siècle avant notre ère. L'*oppidum* de Villejoubert, au centre du pays lémovice, concentrerait la fonction politique et contrôlerait le trafic routier, déployé sur des itinéraires de long parcours, à travers des fortifications placées stratégiquement (Desbordes 1985).

La formulation de cette hypothèse prend seulement en considération les enceintes

fortifiées. Ces sites n'ont pas été fouillés méthodiquement et sont mal datés. La surface des enceintes est le seul critère pris en compte par J.-M. Desbordes pour leur attribuer une fonction. Il met en rapport les *oppida* avec des itinéraires de long parcours fondés sur la morphologie du terrain, les traces de long parcours établies reliant dans le meilleur des cas trois ou quatre sites fortifiés. En Limousin, les réseaux de cheminements antérieurs à la Conquête n'ont pas laissé de traces de construction. L'établissement d'un réseau de communications terrestres ignorant l'emplacement des sites autres que les *oppida* semble délicat.

Dans sa synthèse sur l'Age du Fer, I. Ralston mentionne la difficulté de parler d'une organisation étatique en Limousin sur la seule base de la taille et du nombre des sites fortifiés avant la Guerre des Gaules (Ralston 1992, 165-167).

Indépendamment, l'idée d'une hiérarchisation parmi les habitats fortifiés de la fin de l'Age du Fer en territoire lémovice, où l'*oppidum* de Villejoubert dominerait les autres *oppida* de dimensions plus modestes, est interprétée comme le résultat d'une organisation pas très bien intégrée dans le système global. Les auteurs concluent à un état de sous-développement du tissu urbain (Buschsenschutz *et al.* 1993, 250-252).

L'installation de la Croix du Buis, sa spécialisation, indiquent l'existence d'une demande de produits de prestige et d'un certain pouvoir d'achat des communautés autochtones. Ce fait éveille l'intérêt de la part des intermédiaires ou des marchands étrangers⁶ qui réalisent un investissement avec la conviction d'en tirer des gains. L'installation du site de la Croix du Buis et les activités économiques qui en découlent attestent l'intégration du site dans un réseau d'échanges nécessairement bien organisé puisqu'il assure l'arrivée de marchandises d'origine lointaine.

6. L'origine des marchands n'est pas nécessairement italique mais, en tout cas, ils sont très romanisés.

Il semble logique de rattacher le vin échangé à la Croix du Buis à l'un des deux axes principaux de distribution de ce produit, celui qui est formé par les fleuves Aude et Garonne (Roman 1983 ; Laubenheimer 1990, 44-52).

La rapidité des mouvements de l'armée romaine en Gaule à l'époque de la conquête constitue une preuve de l'existence d'un réseau routier déjà développé. Ce réseau gaulois aurait été en bonne partie repris au moment de l'établissement de la trame des voies romaines (Association des conservateurs 1984, 213).

L'établissement de la Croix du Buis, voué à l'échange, devait se situer tout près d'un axe de circulation qui facilitait l'arrivée et la distribution des produits échangés. Il est logique de penser qu'il soit placé sur un itinéraire important et fréquenté.

On pourrait supposer l'existence d'un itinéraire pré-romain, orienté nord-sud, reliant, entre autres, le site de La Croix du Buis à l'*oppidum* pré-romain des Mersans, Saint-Marcel (Indre) (Coulon, Holmgren 1992, 67-69). Ce chemin aurait pu avoir une continuation dans le tracé de la voie romaine allant d'*Argentomagus* à *Augustoritum*.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam 1984 : J.-P. Adam, *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1984
- Agache 1978 : R. Agache, *La Somme pré-romaine et romaine*, Amiens, 1978.
- Association des conservateurs 1984, *Gallo-romains en Ile-de-France*. Catalogue de l'exposition. Paris, 1984.
- Audouze 1989 : Fr. Audouze, Foyers et structures de combustion domestiques aux âges des métaux, dans *Actes du Colloque de Nemours 1987*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 2, 1989, p. 327-334.
- Bernard-Allée, André, Pallier 1994 : Ph. Bernard-Allée, M.-F. André, G. Pallier (dir.), *Atlas du Limousin. Une nouvelle image du Limousin*, Presses Universitaires du Limousin, Limoges, 1994.
- Best, Toledo i Mur, Durieux 1993 : Ch. Best, A. Toledo i Mur, J.-F. Durieux, *La Croix du Buis, Arnac-la-Poste*, Mémoire de Sciences et Techniques d'Archéologie Préventive, Université de Tours, juin 1993.
- Bouyer, Buchsenschutz 1983 : M. Bouyer, O. Buchsenschutz, La chronologie du village celtique des Arenes à Levroux (Indre) in : *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Université de Sheffield, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint Etienne 1983, p. 72-88.
- Buchsenschutz (dir) 1981 : O. Buchsenschutz (dir), *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée. L'évolution de l'habitat en Berry*, Paris, 1981.
- Buchsenschutz 1984 : O. Buchsenschutz, *Structures d'habitat et fortifications de l'Age du Fer en France septentrionale*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, 18, Paris, 1984.
- Buchsenschutz 1991 : O. Buchsenschutz, *Vierckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, dans J.-L. Brunaux (dir.), *Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*, 1991, p. 106-112.
- Buchsenschutz et al. 1993 : O. Buchsenschutz, A. Colin, K. Gruel, I.B.M. Ralston, Approche du territoire au second Age du Fer, dans A. Daubigney (éd.), *Fonctionnement social de l'Age du Fer*, Actes de la Table Ronde de Lons-le-Saunier 1990, 1993, p. 247-258.
- Cauuet 1994 : B. Cauuet, *Les mines d'or gauloises du Limousin*, Limoges 1994.
- Cauuet, Didierjean 1992 : B. Cauuet, F. Didierjean, Mines d'or gauloises et habitats associés du sud-Limousin : méthodes de prospection archéologique, *Aquitania*, 10, 1992, p. 31-47.
- Chevalier 1972 : R. Chevallier, *Les voies romaines*, Paris 1972.
- Collectif 1989 : *Les Vierckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, Actes du 9^e Colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, Châteaudun, 16-19 Mai 1985, Paris, 1989.
- Collis, Duval, Perichon (éd.) 1993 : J. Collis, A. Duval, R. Perichon (éd.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Université de Sheffield, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne, 1983.
- Colin 1990 : A. Colin, La Chronologie des *oppida* en France non méditerranéenne, *Revue Archéologique de l'Ouest*, Suppl. 3, 1990, p. 195-208.
- Cotton, Frere 1961 : A. Cotton, S. Frere, Enceintes de l'âge du Fer au pays des Lémovices, *Gallia*, 19, 1, p. 31-54.

- Coulon 1990 : G. Coulon, *Les Gallo-romains. Métiers, vie quotidienne et religion*, II, Paris, 1990.
- Coulon, Holmgren 1992 : G. Coulon, J. Holmgren. *L'Indre*. Carte Archéologique de la Gaule, 1992.
- Coulon, Joly 1985 : G. Coulon, D. Joly. Le Centre, Architectures de terre et bois, dans Lasfargues 1985, *Architectures de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements : Protohistoire, Moyen Age et quelques expériences contemporaines*, Paris, 1985, p. 93-101.
- Daubigny (éd.) 1993 : A. Daubigny (éd.), *Fonctionnement social de l'Age du Fer*, Actes de la Table Ronde de Lons-le-Saunier 1990, 1993.
- La Tour 1892 : H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.
- Delage 1934 : F. Delage, L'époque préhistorique et l'époque gallo-romaine (Arnac-la-Poste, Saint-Georges-les-Landes, Les Grands-Châteaux, Mailhac, Saint-Priest-le-Betoux, Saint-Sornin-Leulac, Saint Amand-Magnazeix, Saint-Léger-Magnazeix, Magnac-Laval, Dompierre, Saint-Hilaire-la-Treille), *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, 75, Limoges, 1934, p. 208-247.
- Desbordes 1984 : J.-M. Desbordes, L'oppidum de Villejoubert (Saint-Denis-les-Murs, Haute-Vienne), *Travaux d'Archéologie Limousine*, 4, 1984, p. 25-30.
- Desbordes 1985 : J.-M. Desbordes, Les fortifications du second âge du Fer en Limousin : caractères et fonctions, *Gallia*, 43, 1985, p. 25-47.
- Desbordes, Perrin 1989 : J.-M. Desbordes, J. Perrin, Archéologie aérienne en Haute-Vienne : la recherche des anciens itinéraires et de leur équipement riverain, *Travaux d'Archéologie Limousine*, 1989, 10, p. 7-16.
- Dussot 1989 : D. Dussot, *La Creuse*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 1989.
- Duval, Morel, Roman (dir.) 1990 : A. Duval, J.-P. Morel, Y. Roman, *Gaule Interne et Gaule Méditerranéenne aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C.* Confrontations chronologiques, supplément 21, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1990.
- Ferdière 1988 : A. Ferdière, *Les campagnes en Gaule romaine*, Paris, 1988.
- Genin, Lavendhomme, Guichard 1992 : M. Genin, M.-O. Lavendhomme, V. Guichard, Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au I^{er} siècle avant J.-C. et au I^{er} siècle après J.-C., dans *SFECAG*, Actes du Congrès de Tournai 1992, p. 181-195.
- Gomez de Soto 1996 : J. Gomez de Soto, Grotte des Perrats à Agris (Charente). Étude préliminaire, Chauvigny, *Société Archéologique du Pays chavinois*, 1996.
- Goudineau (dir.) 1989 : Chr. Goudineau (dir.), *Aux origines de Lyon*, Documents d'archéologie Rhône-Alpes, 2, Lyon, 1989.
- Goudineau 1990 : Chr. Goudineau, *César et la Gaule*, Paris, 1990.
- Guillaumet 1997 : J.-P. Guillaumet, Le monument à quatre faces humaines de La Croix du Buis, Arnac-la-Poste, Haute-Vienne), *Aquitania*, 1997-1998.
- Guilhot, Lavendhomme, Guichard 1992 : J.-O. Guilhot, M.-O. Lavendhomme, V. Guichard, Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C. Rapport de deux fouilles récentes : Besançon (Doubs) et Roanne (Loire), *L'Age du Fer dans le Jura, Cahiers d'archéologie romande*, 57, 1992, p. 239-261.
- Hesnard 1990 : A. Hesnard, Les amphores, dans Duval, Morel, Roman (dir.) 1990, *Gaule Interne et Gaule Méditerranéenne aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C.* Confrontations chronologiques, supplément 21, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1990, p. 47-54.
- Lasfargues (dir) 1985 : J. Lasfargues (dir.), *Architectures de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements : Protohistoire, Moyen Age et quelques expériences contemporaines*, Actes du 2^e Congrès d'Archéologie de Gaule méridionale, Lyon, 1983, *DAF*, 2, Paris 1985.
- Laubenheimer 1990 : F. Laubenheimer, *Le temps des amphores en Gaule. Vins, huiles et sauces*, Paris 1990.
- Laubenheimer 1991 : F. Laubenheimer, *Les amphores de Bibracte. Le matériel des fouilles anciennes*, *DAF*, 29, 1991.
- Laubenheimer 1993 : F. Laubenheimer. Au dossier du vin italien en Gaule (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.), Daubigny (éd.) *Fonctionnement social de l'Age du fer*, Actes de la Table Ronde de Lons-le-Saunier 1990, p. 57-64.
- Lintz 1992 : G. Lintz, *La Corrèze*, Carte Archéologique de La Gaule, Paris, 1992.
- Mandy et al. 1989 : B. Mandy, C. Godard, G. Sandoz, S. Krausz, M. Genin, Ph. Thirion, M. Picon, M. Monin, Les fossés du plateau de la Sarra, dans Goudineau (dir.) *Aux origines de Lyon*, Lyon, 1989, p. 37-77.
- Morel 1990 : J.-P. Morel, Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux II^e et I^{er} siècles a.C., dans Duval, Morel, Roman (dir.) 1990, *Gaule Interne et Gaule Méditerranéenne aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C.* Confrontations chronologiques, supplément 21, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1990, p. 55-72.
- Perrin 1993 : J. Perrin, *La Haute-Vienne*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 1993.
- Perrin, Tandeau de Marsac 1984 : J. Perrin, M. Tandeau de Marsac, Le "Petit rempart" de l'oppidum de Villejoubert (Saint-Denis-des-Murs, Haute-Vienne), *Travaux d'Archéologie Limousine*, 1983, 4, Limoges, 1984, p. 29-40.
- Plassot 1993 : E. Plassot, Fouille de sauvetage au 65 rue du Souvenir, Lyon, *Bulletin Intérieur de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer*, 11, 1993, 39-42.
- Ralston 1992 : I.B.M. Ralston, *Les enceintes fortifiées en Limousin*, *DAF*, 36, Paris 1992.
- Roman 1983 : Y. Roman, *De Narbonne à Bordeaux. Un axe économique au I^{er} siècle avant J.-C. (125 av. J.-C.-14 ap. J.-C.)*, Lyon, 1983.

- Roux 1990 : J.-C. Roux, Aménagements domestiques dans les îlots 1, 3 et 4 nord de Lattes (III^e-I^{er} s. a.C.), *Lattara*, 3, 1990, p. 317-327.
- Santrot 1979 : M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.
- Tchernia 1986 : A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, BEFAR 271, Rome, 1986.
- Toledo i Mur, Durieux, Best 1992 : A. Toledo i Mur, J.-F. Durieux, Ch. Best, *La Croix du Buis, Arnac-la-Poste*, 1992, Rapport de fouille dactylographié, DRAC-SRA du Limousin.
- Toledo i Mur, 1995 : A. Toledo i Mur, *La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I^{er} siècle avant notre ère*, dactylographié, DRAC-SRA du Limousin.
- Toledo i Mur, Vignerot 1988, Étude des amphores de la Croix du Buis, un entrepôt du I^{er} siècle avant notre ère, *El vi a l'Antiguitat. Economia, producció i comerç al Mediterrani Occidental*. 2^{on} Col.loqui Internacional d'Arqueologia Romana, Badalona, maig 1998, 10 p, 5 fig.
- Toledo i Mur, Petitot 1994 : A. Toledo i Mur, H. Petitot, *Mortantambe (Cabariot, Charente-Maritime)*, Document Final de Synthèse, 1994, dactylographié.
- Vidal, Magnol 1983 : M. Vidal, J.-P. Magnol, Les inscriptions peintes en caractères ibériques de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, 16, 1983, p. 1-28.